

Document de travail :

**RAPPORT ANNUEL
SUR LA MISE EN ŒUVRE
DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**

ANNEE 2016

TABLE DES MATIERES

1. Le contrat de ville, un outil au service des quartiers prioritaires

- 1.1 Des priorités définies de manière partenariale
- 1.2 Des orientations visant la transversalité
- 1.3 Une méthode d'intervention qui s'adapte au nouveau contexte
 - a. Création d'une équipe projet commune à l'agglomération et à la ville de Chambéry
 - b. Un appel à projet biennal
 - c. Des conventions pluriannuelles
 - d. Une diversité d'intervention auprès des habitants
 - Par la création de conseils citoyens
 - Par un accompagnement renforcé
 - Par des démarches diversifiées de concertation
 - e. Un maillage renforcé avec le département au titre du CTS
- 1.4 De nouveaux outils de suivi et d'évaluation
 - a. L'accompagnement du cabinet Argos
 - b. La définition d'indicateurs

2. La situation en 2016 dans les quartiers prioritaires et en veille active

- 2.1 Des difficultés persistantes mises en exergue par le resserrement de la géographie prioritaire
 - a. Les Hauts-de-Chambéry
 - b. Biollay / Bellevue
- 2.2 La situation dans les quartiers en veille active
- 2.3 Les actions menées au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires
 - a. Pilier cadre de vie et renouvellement urbain
 - b. Pilier développement économique et emploi
 - c. Pilier cohésion sociale
- 2.4 Axe transversal : accompagnement des usages du numérique (web quartier)
- 2.5 Tableau de financement des actions
- 2.6 La définition d'un nouveau projet de renouvellement urbain pour les Hauts de Chambéry et Bellevue
- 2.7 Perspectives

Annexe 1 : la fiche ACT

Annexe 2 : tableau financier de la programmation 2016 du CDV en fonctionnement

Annexe 3 : données de MDP

1. LE CONTRAT DE VILLE, un outil au service des quartiers prioritaires

1.1 Des priorités définies de manière partenariale

Des analyses qualitatives du contrat urbain de cohésion sociale(CUCS) et du projet de renouvellement urbain (PRU) ont été réalisées en 2014. Ces éléments ont été complétés par des groupes de travail associant les institutions concernées et les acteurs associatifs pour préparer le contrat de ville 2015/2020 afin d'identifier les besoins et proposer les lignes d'intervention prioritaires par territoires.

C'est à partir de ce diagnostic partagé que les priorités du Contrat de ville 2015-2020 se sont construites.

- Sur la cohésion sociale :

DIAGNOSTIC DES ENJEUX ET OBJECTIFS PRIORITAIRES AU VU DU BILAN DU CUCS		
	LES ENJEUX	LES OBJECTIFS PRIORITAIRES
1. Accès à l'emploi en lien avec la lutte contre le décrochage scolaire	- o L'enjeu de mobilité physique et psychologique - o L'apprentissage de la langue comme deuxième frein à l'emploi pour les habitants des quartiers prioritaires - o Favoriser davantage les liens entre le secteur social et le monde de l'entreprise	- o Accompagner les publics peu mobiles (physiquement et psychologiquement) vers l'offre de formation ou d'emploi. - o Encourager les initiatives de découverte du monde de l'entreprise, notamment pour les jeunes. - o Renforcer les liens entre les professionnels du secteur social et le monde de l'entreprise en mutualisant les réseaux de chaque acteur.
2. Tranquillité publique, prévention de la délinquance	- o Encourager le dialogue entre les différentes institutions et professionnels pour développer les partenariats et améliorer la lisibilité des instances existantes - o Faire progresser la prise en compte de besoins repérés et ciblés - o Réfléchir au rôle et à la place des habitants vis-à-vis des enjeux liés à la tranquillité publique	- o Favoriser l'interconnaissance entre professionnels de la prévention (médiateurs, éducateurs, animateurs) et ceux de la répression (police, gendarmerie). - o Anticiper la prévention et les réponses à la délinquance des plus jeunes (11-13 ans) : partenariat avec les collèges, etc. - o Repérer et tenter de formuler des solutions pour les personnes souffrant de troubles psychiques à l'origine de conflits de voisinage. - o Penser la place des habitants dans la régulation des incivilités du quotidien, les responsabiliser en les incluant dans des projets de proximité sur le long terme.
3. Soutien à la parentalité	- o Etablir un diagnostic de l'offre en répondant aux besoins de formation et penser la question du pilotage - o Favoriser les temps d'échange avec les parents pour permettre la co-construction de projets et la prise de confiance en soi	- o Former les professionnels à l'écoute et à l'accompagnement des parents. - o Promouvoir des actions permettant aux parents de prendre confiance en leur compétence pour aller vers les institutions - o Aider les parents, et notamment les mères seules, dans leur quotidien en leur permettant de se retrouver, sortir de leur quotidien. - o Renforcer les liens école-parents.
4. Lien social	- o Favoriser l'interaction des habitants à l'intérieur et à l'extérieur des quartiers politique de la Ville - o Permettre la mobilisation des habitants et développer l'intérêt à s'investir dans des projets - o Mettre davantage en relation les structures pour mieux répondre aux besoins	- o Favoriser la rencontre des habitants entre eux, de manière régulière, lors de moments conviviaux. - o Permettre aux habitants de sortir de leur quartier et favoriser les échanges avec le reste du territoire. - o Soutenir et aider les habitants dans leurs initiatives locales.
5. Accès sport, culture, loisirs	- o Une réflexion à mener sur les représentations sociales liées aux pratiques culturelles ou de certains sports - o La nécessité pour les structures d'attirer les publics mais également d'aller à leur rencontre - o Favoriser les relais et les ponts entre les structures elles-mêmes	- o Favoriser l'accès à une autre culture que celle des quartiers en : - Attirant les publics vers des lieux culturels (bibliothèques, musées, théâtre) grâce à des actions attractives. - Allant à la rencontre des publics, sur leur territoire, de manière régulière, et leur proposant des activités sur leur lieu de vie.

6. Difficultés de l'accès aux soins et prévention des addictions	- o Accompagner individuellement les personnes isolées de l'accès aux soins et permettre la prise de relais - o Travailler encore plus spécifiquement la prévention des addictions - o Coordonner davantage les partenariats entre professionnels et permettre un suivi de cette thématique	- o Mieux repérer les personnes isolées et les accompagner individuellement jusqu'à une prise de relais dans le cadre du droit commun. - o Favoriser le lien vers des actions collectives, dans un objectif de resocialisation. - o Renforcer les actions de prévention des addictions.
7. Logement et cadre de vie	- o Prendre en compte et intégrer les nouveaux enjeux liés aux questions énergétiques - o Inclure et prendre en compte les habitants dans les projets : créer du lien et lutter contre l'isolement - o Engager un travail partenarial sur la question des trajectoires résidentielles des locataires - o Améliorer la concertation autour des projets urbains en renforçant le partenariat	- o Mieux accompagner les familles en situation de précarité énergétique (les repérer, les orienter, former les travailleurs sociaux). - o Former les habitants à l'utilisation des nouveaux équipements dans les logements neufs ou réhabilités (accompagnement, information, etc.). - o Mettre en œuvre des groupes de travail partenariaux pour favoriser les trajectoires résidentielles des locataires des logements sociaux (mutations, impayés etc.).

• **Sur l'emploi et le développement économique :**

DIAGNOSTIC DES OBJECTIFS PRIORITAIRES AU VU DU BILAN DU CUCS	LES OBJECTIFS PRIORITAIRES
Créer des passerelles entre les demandeurs d'emploi et l'entreprise et faciliter l'accès au marché de l'emploi classique en apportant des réponses innovantes	Développer le partenariat avec le monde économique
Développer un service de proximité sur la création d'entreprise pour favoriser l'initiative économique sur les Quartiers Politique de la Ville et notamment l'entrepreneuriat des femmes	Faciliter l'initiative économique des résidents des quartiers et dynamiser le tissu économique

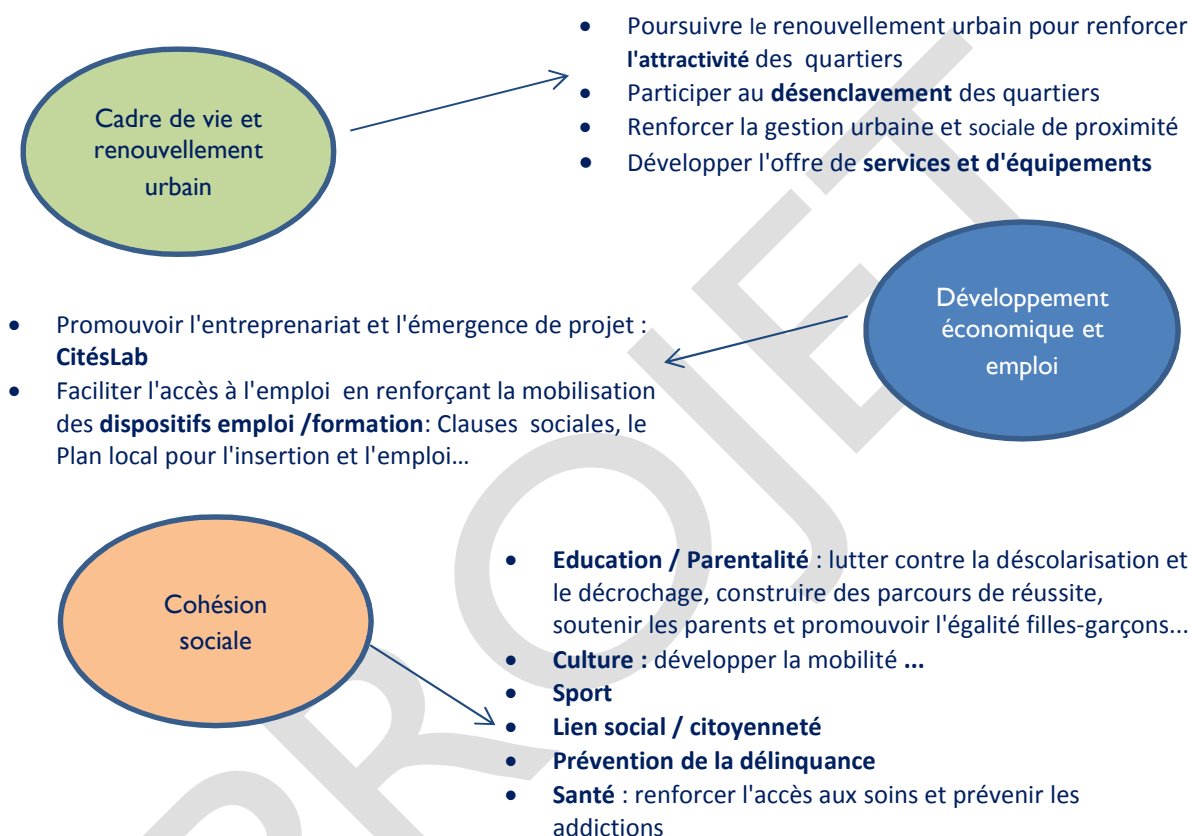
• Sur le PRU :

DIAGNOSTIC DU PRU DES HAUTS DE CHAMBERY		
	Points forts	Points faibles
Habitat	Un développement de l'accès social favorisé par la mise en place de conditions financières attractives pour une population extérieure au quartier, tout en favorisant le parcours résidentiel des habitants. Un taux de satisfaction des locataires de Chambéry Alpes Habitat en secteur « ZUS » désormais égal à la moyenne de l'agglomération. Un réel changement d'image du quartier et un recul du sentiment d'exclusion.	Une commercialisation parfois difficile qui peut s'expliquer par un nombre important de logements (environ 150) mis sur le marché sur une courte période (2012 à 2014). Un manque d'attractivité de l'offre locative pour les ménages extérieurs au quartier. Les transformations réalisées ne suffisent pas à rendre le quartier attractif auprès des habitants de l'agglomération, les Hauts de Chambéry véhiculant une image persistante de quartier d'habitat social (ZUP). La confrontation des nouvelles réalisations avec les immeubles non réhabilités renforce le sentiment d'exclusion des locataires en place. Un nouveau programme de renouvellement urbain serait encore nécessaire sur certains secteurs non traités (réhabilitation, voire déconstruction et diversification à étudier).
Déplacements	Le renforcement des liaisons Nord/Sud favorisant la cohésion entre les Combes et Pugnet ainsi que des liaisons piétonnes Est/Ouest.	Un déficit de liaisons entre le centre du quartier et les secteurs alentours (châtaigniers...) ainsi qu'avec le parc du Talweg.
Cadre de vie	Ouverture de l'espace sur le grand paysage et l'aménagement d'espaces publics qualitatifs, vecteurs d'animation.	Des espaces publics restent à valoriser (Nord des Combes, place du Forum, parc du talweg...)
Equipements et commerces	La poursuite de la diversification des fonctions par la création de nouveaux équipements Une amorce de revitalisation de la polarité commerciale de l'avenue d'Annecy	Des associations d'usagers pour certaines en fragilité. Pas de redynamisation de l'activité autour de la place des Combes.
LE BIOLLAY		
	Points forts	Points faibles
Habitat	Un taux de satisfaction des locataires de Chambéry Alpes Habitat en secteur « ZUS » désormais égal à la moyenne de l'agglomération.	L'absence de fractionnement des « chenilles » implique toujours une rupture entre le centre du quartier et les berges de l'Hyères.
Déplacements		Une insuffisance des liaisons entre les différents secteurs du Biollay.
Cadre de vie	Revalorisation de tout le secteur en bord de l'Hyères et de l'entrée de quartier par l'avenue G. Clémenceau.	Une centralité du quartier qui reste à affirmer notamment dans le traitement des espaces publics.
Equipements et commerces	Une requalification des équipements structurants permettant d'affirmer leur rôle au sein du quartier	Un manque de valorisation des petites cellules commerciales en entrée ou en cœur de quartier.

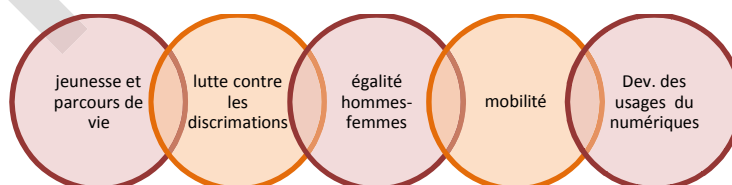
1.2 Des orientations visant la transversalité

Le contrat de ville de Chambéry métropole – Cœur des Bauges a été signé le 17 juillet 2015, à la suite de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Il constitue un levier à part entière pour véhiculer les valeurs de citoyenneté et de laïcité dans les quartiers prioritaires et en veille active et lutter contre les inégalités et les discriminations.

Ce contrat de ville 2015-2020 s'articule autour de 3 piliers :



Outre ces orientations stratégiques, le contrat de ville de Chambéry métropole-Cœur des Bauges intègre cinq enjeux transversaux :



Sur la notion de parcours de vie, le CDV constitue un outil de mobilisation et de rapprochement des acteurs et des actions permettant une prise en charge et un accompagnement global des jeunes.

A travers cet axe transversal, les partenaires du CDV souhaitent appréhender la question de la jeunesse en dépassant les logiques sectorielles et en développant davantage une logique de parcours de vie, permettant un suivi coordonné et sur le long terme des jeunes ciblés.

Cette approche doit faciliter la mobilisation du droit commun dans le cadre d'une offre pluri-professionnelle, en coordonnant et articulant davantage les dispositifs existants. Il s'agit par ailleurs de pouvoir proposer en plus d'une approche collective une offre évolutive individualisée, s'adaptant aux différents parcours de vie.

Dans cette logique, il s'agit de pouvoir construire des parcours d'accompagnement intégrant des publics à différentes tranches d'âge : enfants (prévention « précoce »), préadolescents et adolescents (jeunes décrocheurs), jeunes adultes (insertion sociale et professionnelle), en lien direct avec les politiques de la jeunesse mises en œuvre à l'échelle du territoire. L'objectif est de pouvoir actionner tous les leviers existants contribuant à la construction de ces parcours en s'appuyant sur les ressources du territoire (dispositifs, acteurs) : travailleurs sociaux, éducateurs, enseignants, associations, réseaux d'entreprises....

1.3 Une méthode d'intervention qui s'adapte au nouveau contexte

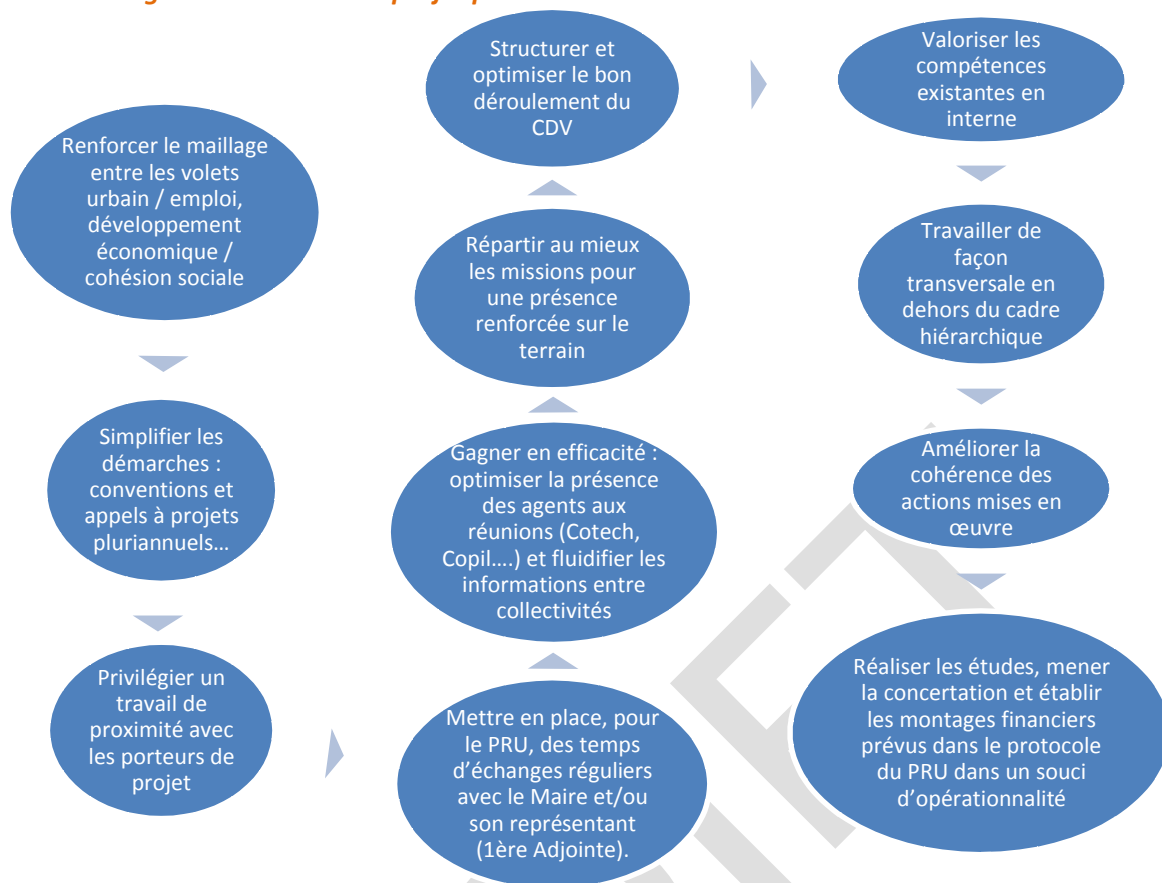
a. Création d'une équipe projet commune à l'agglomération et à la ville de Chambéry

La volonté de fluidifier les liens entre l'agglomération et la ville de Chambéry pour les quartiers prioritaires s'inscrit dans une démarche ayant abouti à la création de l'équipe projet le 23 décembre 2016.

Les constats

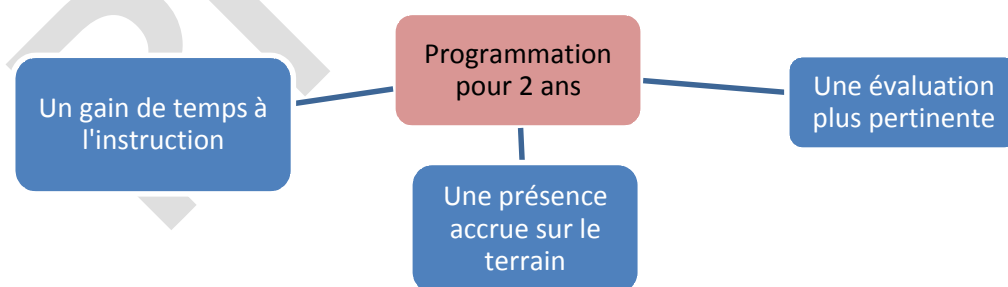
- Une gouvernance partenariale avec des instances (comité de pilotage, comité de pilotage restreint, comités techniques...) dont la préparation nécessite de nombreux temps de réunion
- Un schéma d'organisation Ville de Chambéry validé en décembre 2015
- Des niveaux de décision et des calendriers spécifiques à chaque collectivité
- Une programmation avec des enveloppes budgétaires distinctes
- Un projet de renouvellement urbain centré sur la ville de Chambéry impliquant fortement la commune

Une organisation en mode projet pour :



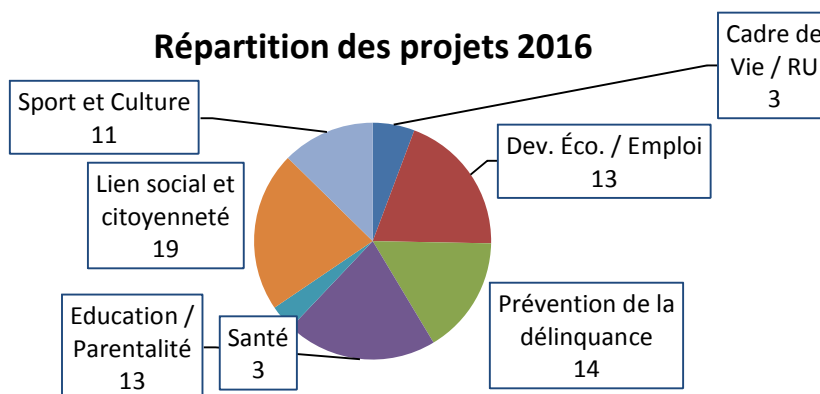
b. Un appel à projet biennal

L'année 2016 a permis un changement dans la programmation, grâce à l'appel à projets sur 2 ans, la présence de nouveaux acteurs et projets.



En 2016, 110 projets ont été présentés à l'agglomération, 76 ont été soutenus.
 L'agglomération a cofinancé **47 projets**.

La programmation 2016 est répartie en 7 thèmes :



c. Des conventions pluriannuelles

Ces conventions permettent aux associations signataires une plus grande lisibilité des moyens alloués et un travail reconnu dans la durée.



d. Une diversité d'interventions auprès des habitants et des territoires

- Par la création de **conseils citoyens**

Un renforcement de la participation des habitants a pu s'effectuer grâce au travail progressif mené avec les conseils citoyens.

- Par un **accompagnement renforcé des territoires**

A Chambéry, un groupe de travail a été mis en place dans le quartier de Bellevue. Une structuration de groupes territoriaux est en cours à Chambéry-le-Haut et dans le quartier du Biollay.

Un travail approfondi a été mené auprès des quartiers en veille active afin d'identifier les besoins en investissement et fournir un appui technique sur les projets en fonctionnement avec une nécessaire adaptation à l'échelle des quartiers en veille active.

- Par des démarches diversifiées de **concertation**

La concertation prend des formes diverses : balades urbaines, ateliers pédagogiques...

e. Un maillage renforcé avec le département au titre du CTS

La programmation 2016 en intégrant le CTS « cohésion sociale » a permis le co-financement de plusieurs actions, autour du numérique, des chantiers éco-citoyens, de l'apprentissage du français...

1.4 De nouveaux outils de suivi et d'évaluation

a. L'accompagnement du cabinet Argos

L'article 6 de la loi du 21 février 2014 pose l'obligation de l'évaluation des contrats de ville. Cette démarche doit permettre de vérifier l'impact des actions engagées sur les territoires QPV et QVA.

Chambéry métropole-Cœur des Bauges s'appuie pour cela sur :

- l'observatoire national du CGET
- au niveau local, le rapport annuel sur la situation des quartiers politique de la ville réalisé par MDP à partir de données sociodémographiques du territoire
- les bilans des actions transmis par les porteurs de projet.

Pour compléter ces données, la communauté d'agglomération a fait appel au cabinet ARGOS pour un appui méthodologique dans la mise en place des outils d'évaluation (identification des effets attendus de chaque orientation du contrat de ville, mise en place du dispositif de suivi évaluatif des actions avec les opérateurs, définition des indicateurs de suivi et d'évaluation, mise en place d'un outil pour faciliter le traitement des données, définition du processus de suivi et d'évaluation du contrat pendant toute sa durée).

Une première phase de travail a été réalisée en 2016 avec pour principal objectif la construction du dispositif d'évaluation participatif du contrat, notamment en ajustant les outils d'évaluation. Cette 1^{ère} phase sera complétée par une 2^{nde} phase en 2017.

L'accompagnement a porté sur :

- la mise à plat des effets escomptés du contrat de ville = plusieurs réunions partenariales Ville/Agglo/Etat
- la formation des acteurs (cotech et opérateurs) = 2 réunions en novembre et décembre 2016
- la mise en place d'un processus de suivi et d'évaluation du contrat = 1 comité de pilotage en janvier 2017 pour que le cabinet présente la démarche et qu'elle soit partagée par tous les partenaires
- l'appui à la mise en place d'outils de suivi cohérents : plusieurs réunions partenariales Ville/Agglo/Etat
- le choix d'actions à évaluer plus en profondeur : plusieurs réunions partenariales Ville/Agglo/Etat

In fine, le travail engagé a permis de créer des indicateurs de résultats et de réalisation afin de rendre l'évaluation possible ; ces indicateurs devant être renseignés à la fois par les opérateurs et MDP pour ce qui concerne les indicateurs de contexte et d'impact.

Un outil (ACT) à destination des porteurs de projet a été créé et sera diffusé l'année suivante, en 2017. Il permettra d'établir facilement des tableaux de bord financiers et d'avancement du contrat (indicateurs de réalisation et de résultat). La fiche ACT se trouve en annexe 1.

Des actions prioritaires à évaluer ont enfin été définies afin de les évaluer en 2017.

Des livrables ont été fournis :

- un logigramme du Contrat
- des questions évaluatives générales auxquelles l'évaluation devra répondre

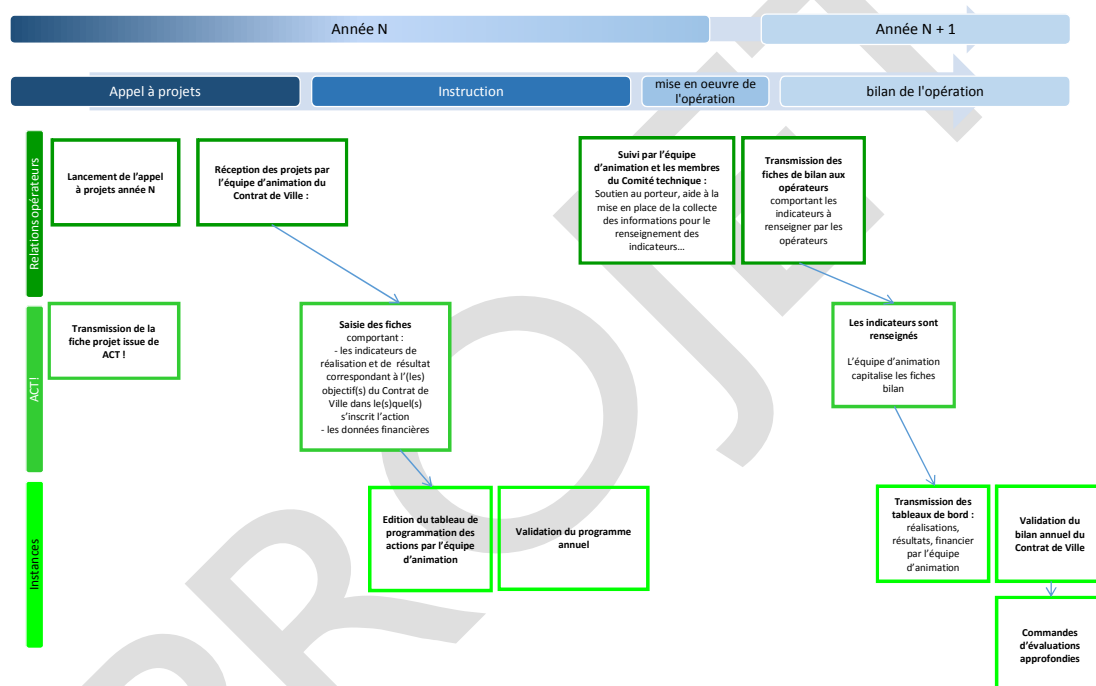
- un tableau de bord des critères et indicateurs de suivi, d'observation et d'évaluation
- un plan d'évaluation
- une liste des actions proposées pour être évaluées.

Le processus de suivi évaluatif a été validé par les différentes instances de la politique de la ville du territoire :

- le comité de pilotage Contrat de Ville co-présidé par le président d'agglomération et le préfet, composé d'élus, de représentants des signataires du contrat de ville et des conseils citoyens
- le comité technique composé de techniciens des différents signataires et membres des conseils citoyens
- l'équipe projet Ville/agglomération
- tous les porteurs de projet.

Le processus défini est présenté ci-dessous :

Procédure de suivi-évaluation annuelle du Contrat de Ville



b. La définition d'indicateurs

- Indicateurs de contexte :

Ces indicateurs de contexte, définis dès la phase d'élaboration du contrat de ville, ont vocation à rendre compte de l'évolution de la situation économique et sociale des habitants des deux quartiers prioritaires de l'agglomération et de l'effet des politiques menées sur ces secteurs.

Le choix des indicateurs présentés a été opéré au regard des thématiques du contrat de ville, des objectifs fixés dans l'article 1 de la loi Lamy du 21 février 2014 et de leur disponibilité. Ils sont principalement renseignés à partir des données fournies par le CGET et l'INSEE. Ces données sont assemblées à l'échelle du périmètre des quartiers prioritaires – Hauts de Chambéry, Biollay Bellevue (CGET et INSEE), des IRIS et de la commune pour l'INSEE. L'échelle de l'IRIS, maille infra-communale fournie par l'INSEE, a l'avantage de fournir une lecture des données sur un périmètre intermédiaire entre celui du quartier prioritaire et celui de la commune. Ce niveau intermédiaire peut s'apparenter à celui du

quartier vécu. Les données de l'INSEE et du CGET ne sont pas fournies distinctement pour Biollay et Bellevue (uniquement les deux secteurs globalisés), ni à l'échelle des quartiers en veille active (QVA), ce qui ne nous permet pas aujourd'hui de présenter une situation détaillée et exhaustive des quartiers en politique de la ville.

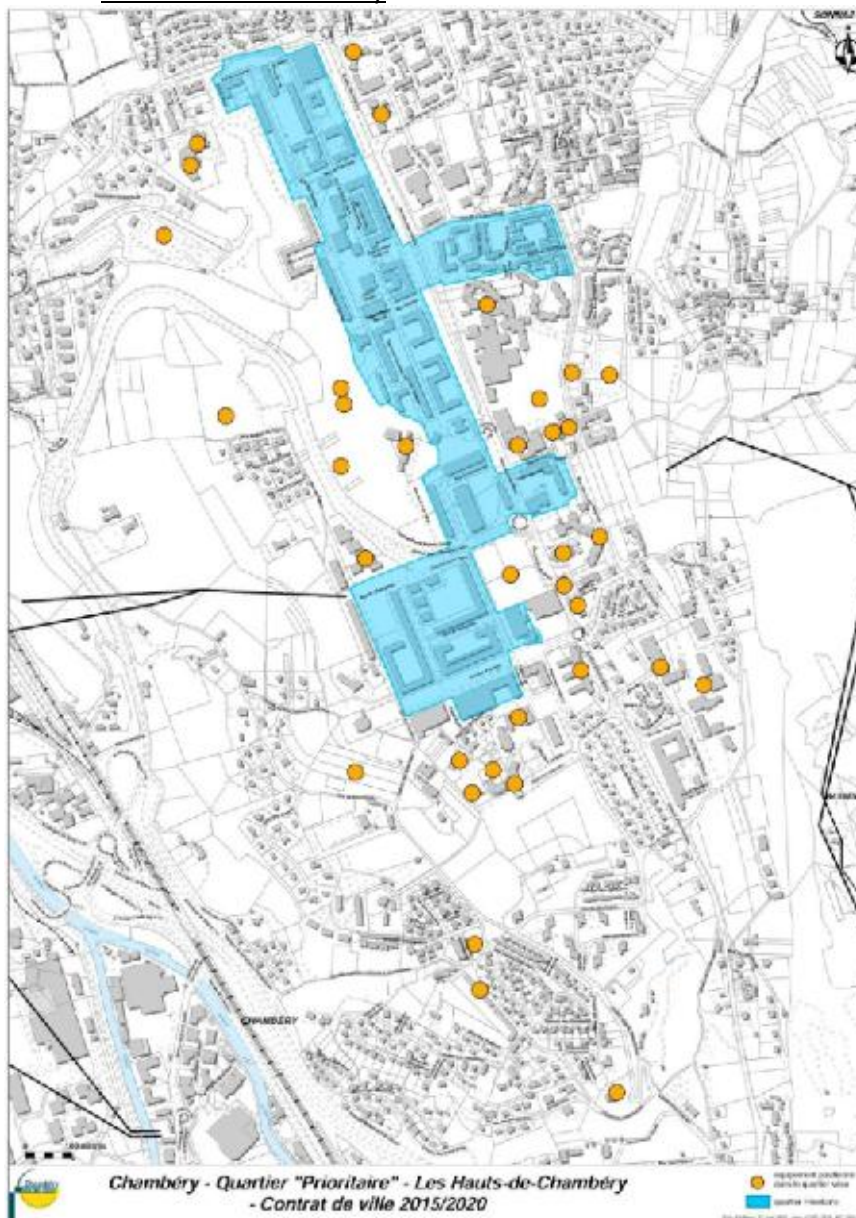
Le rapport annuel prévoit une actualisation annuelle des données afin de rendre compte de l'évolution de la situation des quartiers, mais elle reste tributaire du niveau d'actualisation des données, qui manque encore de lisibilité et de régularité. Chacun des partenaires du contrat de ville contribue également à alimenter les indicateurs de contexte et permet ainsi d'apporter une lecture plus fine de la situation spécifique des quartiers.

Thèmes	Indicateurs
Population	Nombre d'habitants
	Répartition de la population par CSP
	0 à 14 ans
	15 à 24 ans
	25 à 59 ans
	60 à 74 ans
	75 ans et plus
Revenu	Taux de pauvreté (au seuil de 60 %)
	Part de ménages imposés
	Revenu fiscal (déclaré) médian par Unité de Consommation (UC)
Prestations sociales	Part des allocataires dont le revenu est constitué à + de 50% de prestations sociales
	Part des allocataires couverts par le RSA
Santé	Taux de couverture de la population CNAM par la CMUC
	Nombre de médecins généralistes
Emploi	Nombre total de demandeurs d'emploi (catégories A, B et C)
	Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (> 2 ans)
	Demandeurs d'emplois de moins de 26 ans
	Demandeurs d'emplois de 26 à moins de 50 ans
	Demandeurs d'emplois de 50 ans et plus
	Part de femmes sans emplois
	Nombre d'entreprises par quartier
	Nombre de création d'entreprises dans l'année (Pôle emploi annuellement)
Education	Effectifs écoles maternelles
	Effectifs écoles élémentaires
	Effectifs collèges
	Effectifs lycées
	Part d'élèves en retard scolaire à l'entrée en 6ème
	Part de la population sans diplôme ou avec un diplôme niveau inférieur au BAC
	Part de la population avec un diplôme niveau BAC
	Part de la population avec un diplôme niveau BAC+2 ou supérieur
Logement	Nombre de logements locatifs sociaux
	Part de logements locatifs sociaux
	Part de vacance
	Part des allocataires CAF bénéficiant d'une allocation logement (ALS, APL)
Sécurité	Nombre d'atteinte aux biens
	Nombre d'atteinte aux personnes

2. LA SITUATION EN 2016 dans les quartiers prioritaires et en veille active

2.1 Des difficultés persistantes mises en exergue par le resserrement de la géographie prioritaire

- Les Hauts-de-Chambéry



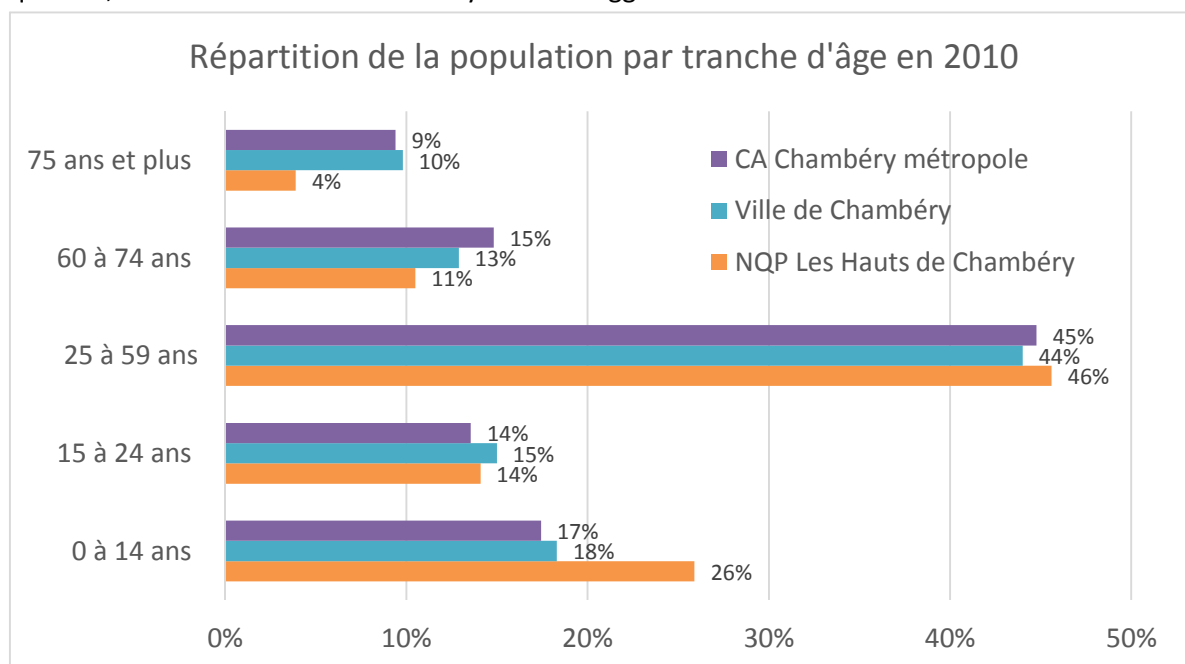
Population jeune

Le nouveau périmètre du quartier prioritaire des Hauts de Chambéry est fortement restreint par rapport au périmètre ZUS précédent : le nouveau QPV compte 6 270 habitants en 2013 selon l'INSEE, contre 12 669 dans l'ex ZUS. Le périmètre du quartier en politique de la ville a été réduit de moitié et s'est resserré autour des secteurs où la situation économique et sociale des habitants est la plus contrainte.

	Population 2013	Poids dans la ville centre	Poids dans l'agglomération
QPV Hauts de Chambéry	6 270	11%	5%

Source : INSEE 2013

La population des hauts de Chambéry se caractérise par sa jeunesse : plus d'un habitant sur 4 du QPV a moins de 14 ans, contre 18 % à Chambéry, 17 % dans l'agglomération. A contrario, la part de personnes âgées est sous représentée par rapport à la ville-centre et son agglomération. La population de 60 ans et plus constitue 14,5 % de la population du quartier, contre 23 et 24 % à Chambéry et dans l'agglomération.



Source : INSEE 2010

Cette prédominance de population jeune sur les Hauts de Chambéry est caractéristique des quartiers prioritaires puisqu'elle s'observe également à l'échelle des QPV de la région : la population de moins de 14 ans représente 24 % de la population des quartiers prioritaires de la région Auvergne-Rhône-Alpes,

Des niveaux de ressources parmi les plus bas

Le critère unique de classement du QPV des hauts de Chambéry en quartier prioritaire a été celui du niveau de ressource. Le revenu fiscal (déclaré) médian par unité de consommation s'élève à 10 166 € en 2013, soit un niveau bien inférieur à celui de Chambéry (19 126 €) et de l'agglomération (21 512 €). Seul un ménage sur 4 du quartier est imposé en 2013, contre 43 % à Chambéry et 49 % dans l'agglomération.

Autre indicateur caractéristique de la concentration de difficultés financières dans le quartier : Le taux de pauvreté (au seuil de 60 % soit 1000 euros net mensuel en 2013). Il est de 39 % sur les Hauts de Chambéry, soit bien supérieur à la moyenne de la ville (17 %) et de l'agglomération (11%) mais inférieur à la moyenne régionale des QP de 41,3 %.

Indicateurs	NQP Les Hauts de Chambéry	Ville de Chambéry	CA Chambéry métropole	Total QP Savoie	Total QP Auvergne Rhône-Alpes
Taux de pauvreté (au seuil de 60 %)	39%	17%	11%	38%	41%

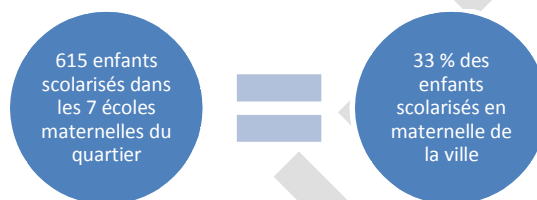
Source : INSEE DGFIP 2013

Des difficultés d'emploi prégnantes

Fin décembre 2016, 937 habitants du quartier sont à la recherche d'un emploi. Ils représentent 10 % des demandeurs d'emploi de l'agglomération pour 5 % de sa population. La part de demandeurs d'emplois de moins de 26 ans, de 13 %, est comparable à celle de la ville et de l'agglomération malgré la surreprésentation de population jeune dans la population du quartier, ce qui peut indiquer que certains jeunes n'auraient pas recours à pôle emploi dans le cadre de leur recherche. Les demandeurs d'emplois de 26-50 ans sont quant à eux plus représentés dans le quartier (69 % contre 67 % et 65 % pour la ville et l'agglomération) tout comme les demandeurs de longue durée (21 % contre 19 % sur l'ensemble de l'agglomération).

Une jeunesse fortement présente

Les effectifs des écoles maternelles et élémentaires confirment la présence importante de population jeune de la ville dans le quartier des Hauts de Chambéry :



Au fil de l'âge, la part des effectifs des écoles des hauts de Chambéry diminue du fait de la faible concentration des établissements de niveau secondaire dans le quartier (1 collège, 1 lycée).

Effectifs* pour l'année scolaire 2016/2017	NQP Les Hauts de Chambéry	Ville de Chambéry	Part des enfants des écoles des Hauts de Chambéry
Ecoles maternelles	615	1 879	33%
Ecoles élémentaires	761	2 888	26%
Collège	373	3 525	11%
Lycée	1 137	5 653	20%

*Les effectifs pris en compte sont ceux des établissements, quel que soit le lieu de résidence de l'élève.

Ecoles maternelles des Hauts de Chambéry : Châtaigniers, Combes, Rebérioux, Grenouillère, Mollard, Pommeraie, Vert Bois

Ecoles maternelles de Bellevue et Biollay : Bellevue, Biollay"

Ecoles élémentaires des Hauts de Chambéry : Rebérioux, Pré de l'âne, Mollard, Pommeraie, Vert Bois

Ecoles élémentaires de Bellevue et Biollay : Bellevue, Biollay"

Collège des Hauts de Chambéry : Collège Côte Rousse

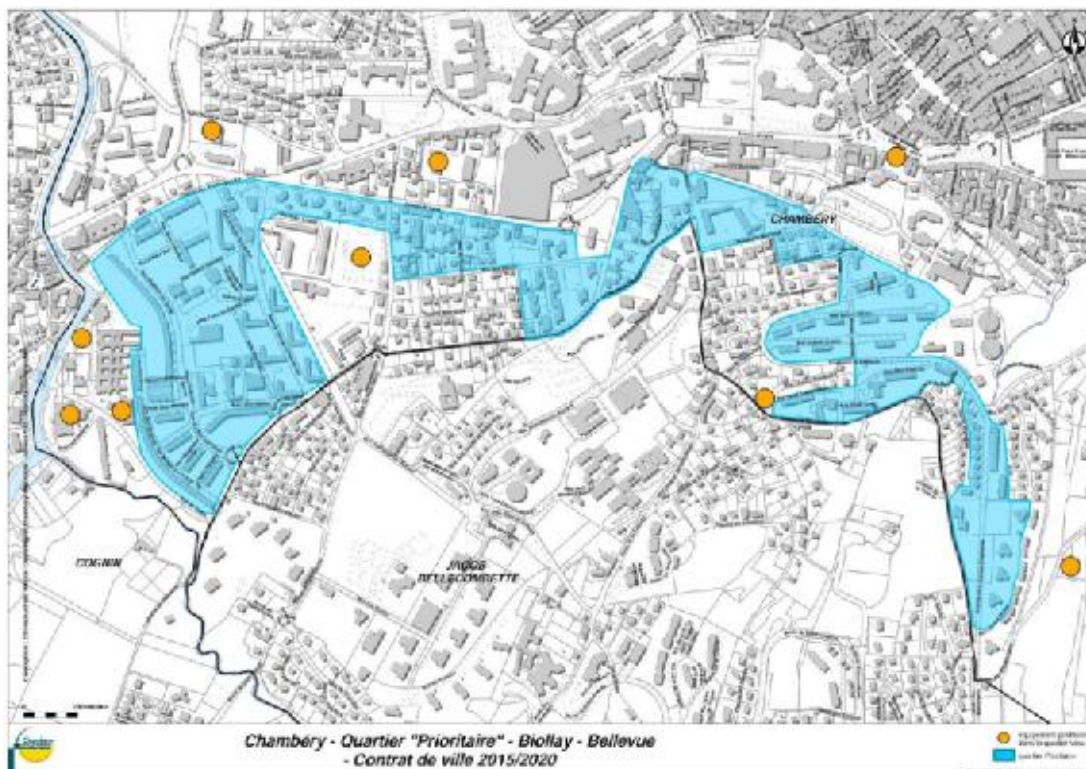
Lycée des Hauts de Chambéry : Lycée Louis Armand

Source : Service éducation- ville de Chambéry / Fiche établissement de l'académie de Grenoble

Concentration de logement social

Le quartier des hauts de Chambéry rassemble 2 560 logements sociaux, soit 31 % du parc social de la ville et 20 % de celui de l'agglomération. 79 % des allocataires du quartier bénéficient d'une allocation logement, contre 67 % sur la ville et 38 % à l'échelle de l'agglomération.

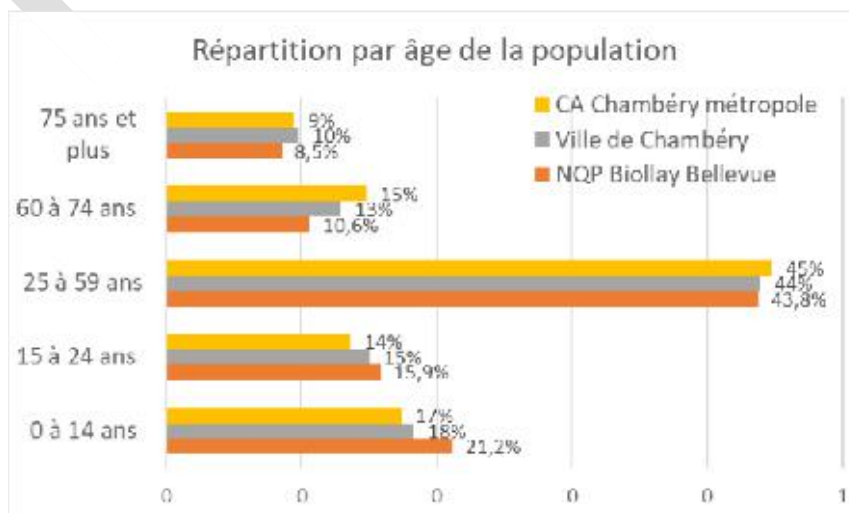
- Quartier prioritaire Biollay Bellevue



3578 habitants vivent dans le quartier prioritaire de Biollay Bellevue en 2013, soit 6% de la population de ville, 3% de celle de l'agglomération. Comparé au quartier ZUS qui comptait 6 660 habitants, le nouveau périmètre du quartier prioritaire s'est resserré autour des poches de pauvreté du secteur.

Un profil de population proche de la celui de la ville et de l'agglomération

Contrairement au quartier des Hauts de Chambéry, la répartition par âge de la population de Biollay Bellevue est proche de la moyenne de la ville. Le nombre de personnes en âge d'être active (25-59 ans) est toutefois légèrement moins présente tandis que les jeunes sont légèrement plus représentés (21,2 % contre 18 % pour la ville et 17 % pour l'agglomération).



Des niveaux de ressources faibles

Le quartier est marqué par des niveaux de ressources très modestes : 34 % des ménages vivent sous le seuil de pauvreté, contre 17 % en moyenne pour la ville, 11 % dans l'agglomération. Le revenu fiscal médian est de 11 660 € par an en 2013 par unité de consommation, soit moins de 1000 euros par mois. Près d'un ménage sur 3 a un revenu composé à plus de 50 % de prestations sociales.

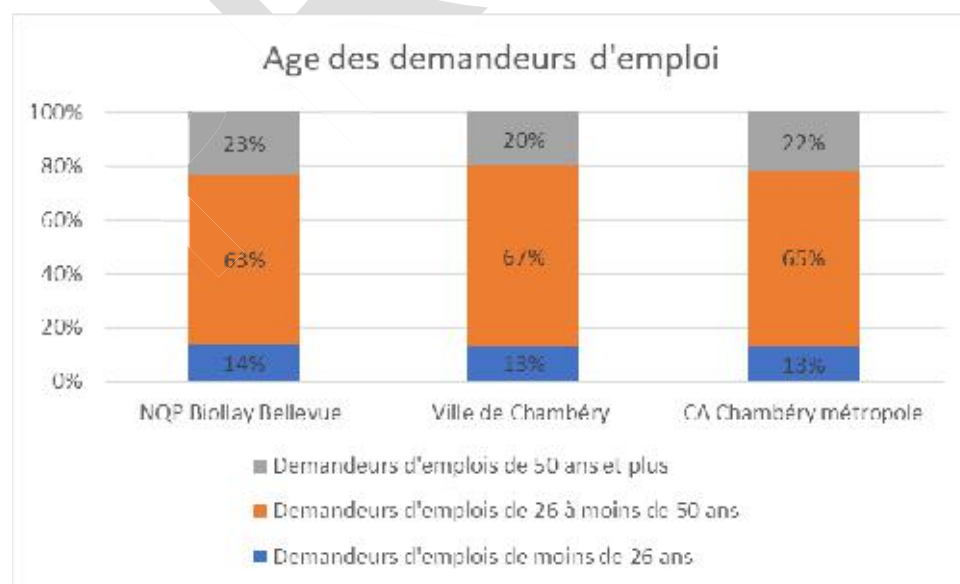
Niveaux de ressources	NQP Biollay Bellevue	Ville de Chambéry	CA Chambéry métropole
Taux de pauvreté (au seuil de 60 %)*	34,2%	17%	11%
% de ménages imposés	31,8%	43% (2015)	49 % (2015)
Revenu fiscal (déclaré) médian par Unité de Consommation (UC)	11 660	19 126	21 512
Part des allocataires dont le revenu est constitué à + de 50% de prestations sociales	33%	24,0%	20%
Part des allocataires couverts par le RSA	17,0%	11,0%	9,0%

Sources : DGFIP 2013, CAF 2016

9 % des demandeurs d'emplois de la ville vivent sur le QPV de Biollay Bellevue

Fin décembre 2016, 480 demandeurs d'emploi (catégories A, B et C) vivent dans le quartier, soit 9 % des demandeurs d'emplois de la ville, pour 6 % de sa population.

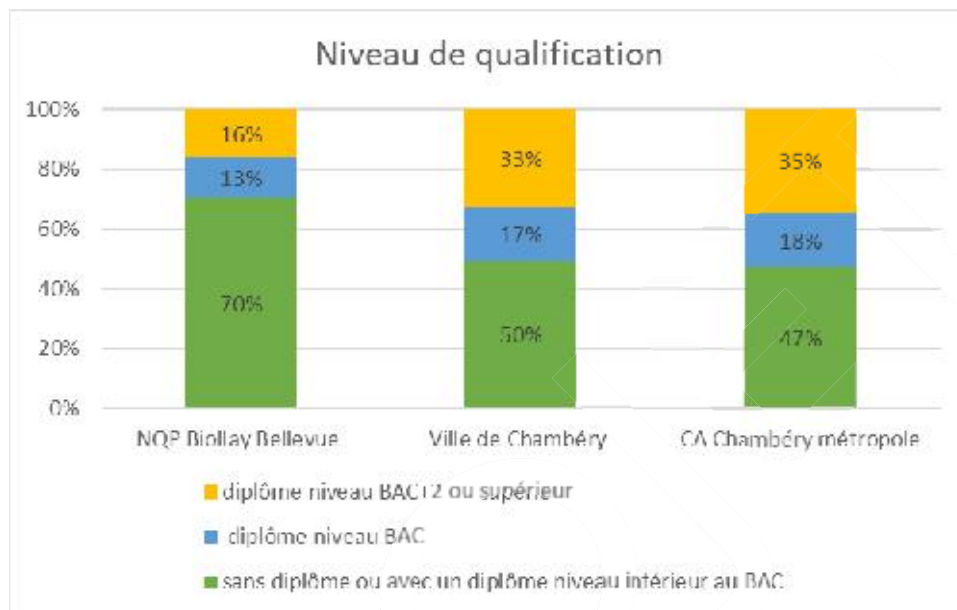
Les caractéristiques des demandeurs d'emploi du quartier sont proches de celles des demandeurs d'emploi de la ville et de l'agglomération mais sont légèrement plus âgés (23 % de 50 ans et plus) et de longue durée (22 % des demandeurs recherchent un emploi depuis plus de 2 ans ; 19 % en moyenne pour l'ensemble des demandeurs de l'agglomération).



Source : Pôle emploi au 31 décembre 2016

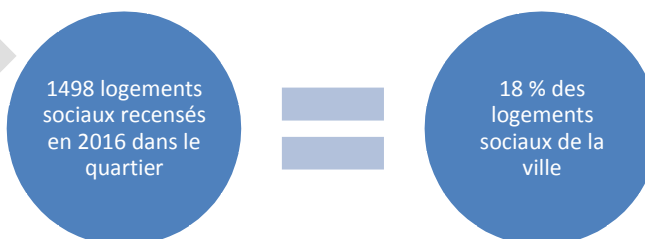
Population faiblement qualifiée

400 enfants sont inscrits dans les 2 écoles maternelles et élémentaires du quartier pour l'année scolaire 2016/2017, soit 10 % des effectifs scolaires de la ville. Pour la suite de leur cursus, les enfants du quartier se dirigent dans les autres quartiers de la ville puisque le quartier ne dispose pas de collège ni de lycée. Le niveau de qualification de la population est bien inférieur à celui que connaît la population de la ville ou de l'agglomération : 70 % de la population est sans diplôme ou avec un diplôme de niveau inférieur au BAC, contre 49 % en moyenne à Chambéry, et 47 % dans l'agglomération.

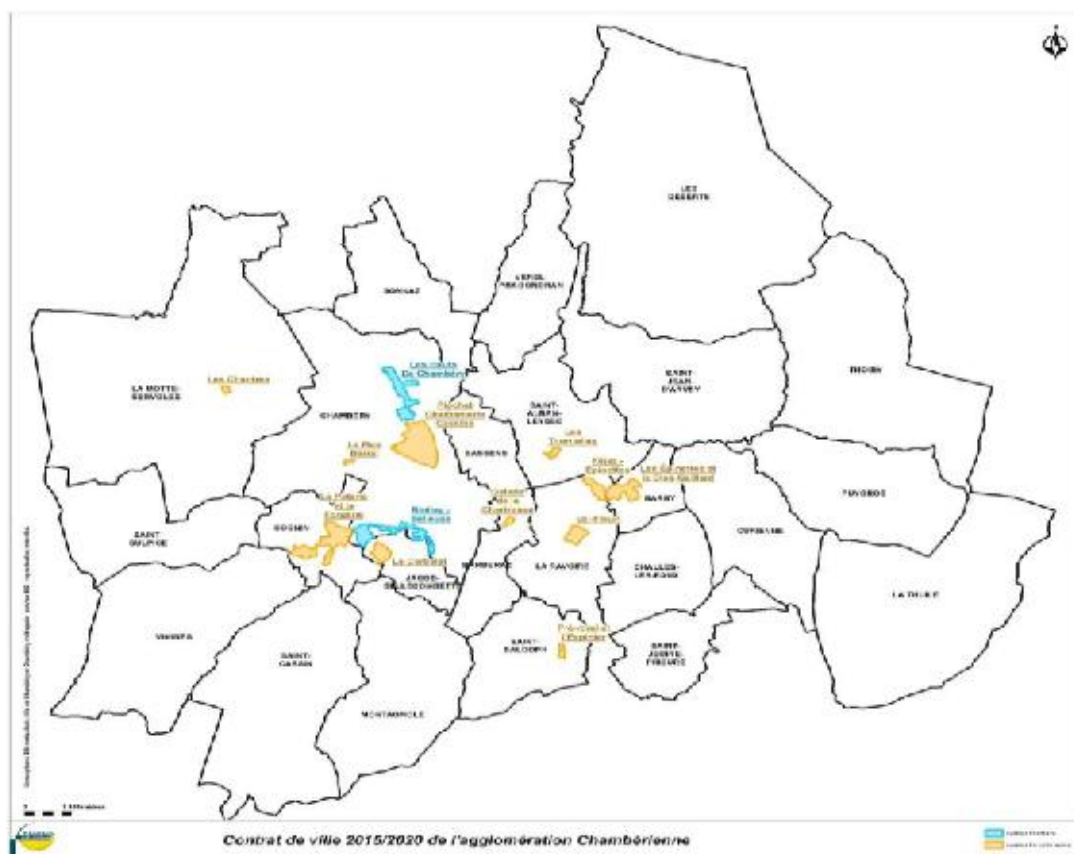


Logement social

Les ménages sont fortement dépendants des allocations logements puisqu'ils sont près de 80 % à bénéficier d'une allocation logement (ALS, APL) contre 67 % à Chambéry, 38 % dans l'agglomération.



2.2 La situation dans les quartiers en veille active



Aucun indicateur de contexte n'est actuellement disponible à l'échelle des quartiers en veille active auprès de l'INSEE et du CGET.

Il existe 10 quartiers en veille active sur 9 communes :

Le Clos Gaillard et Les Epinettes (Barby)
Chantemerle-Piochet-Cassine (Chambéry)
La Galerie de la Chartreuse (Barberaz)
L'espinier et Pré-rond (Saint-Baldoph)
Les Tournelles (Saint-Alban-en-Leyssie)

Le Mas Barral (Chambéry)
La Forgerie et La Poterie (Cognin)
Le Val Fleuri/Féjaz (La Ravoire)
Les Chantres (La Motte-Servolex)
Le Corbelet (Jacob-Bellecombette)

Des rencontres ont été organisées sur le 1^{er} semestre 2016 avec les DGS ou secrétaires généraux des communes en veille active afin de récolter leurs projets et besoins en investissement pour la période 2015-2020 et de faire le point sur les projets en fonctionnement. Une information sur les projets financés dans le cadre de la politique de la ville et concernant les habitants des quartiers en veille active a également été faite par la chargée de mission développement social et territorial et le chef de projet ANRU.

Les enjeux attendus dans les QVA sont :

- l'accompagnement des ménages les plus en difficulté (accès aux droits, soutien à la parentalité)
- la prévention de la délinquance et l'animation des quartiers,
- l'insertion, notamment de la jeunesse (16-25 ans), le suivi des déscolarisés
- l'amélioration des équipements et services de proximité
- la réhabilitation de l'habitat dégradé.

Une réunion pour clôturer ces rencontres a eu lieu le 12 juillet 2016. Elle a permis de présenter la synthèse des rencontres organisées et de faire le point sur l'existant. Pour l'occasion, un annuaire des actions/dispositifs relevant des QVA (politique de la ville ou droit commun) a été réalisé.

Aujourd'hui les **modalités d'accompagnement dans les QVA** se définissent par un soutien technique en lien avec le droit commun Etat/Chambéry métropole, un appel à projets en fonctionnement et des enveloppes dédiées en investissement.

Il existe aujourd'hui des **relais et ressources à destination des habitants** :

- les agents communaux, adjoints,
- les associations dont les correspondants de nuit, dont l'importance du rôle est soulignée dans le cadre de la réunion.
- les écoles, collèges,
- le Département (Assistants sociales, PMI)
- En lien avec les services publics (Pôle emploi, mission locale, etc.), les actions politique de la ville et les dispositifs type PLIE, Clauses, etc.
- ... peut-être d'autres spécifiques à chaque quartier, qu'il est important d'identifier avec chaque commune.

Il existe également des **ressources pour les professionnels/bénévoles et les habitants** :

- des centres ressources pour les professionnels éducation (CREFE), intégration et interculturalité (ADDCAES), apprentissages du Français – illettrisme (CRSB), etc.

Il existe aussi **des actions propres à chaque quartier** :

- Actions sociolinguistiques : coordination engagée avec le CRSB
- La médiation (correspondants de nuit, agents de médiation, pôle ressource Cognin)
- Prévention jeunesse : chantiers (AQCV, SIVOM) / actions sportives

Un document ressources joint au contrat de ville a également été constitué afin de présenter sous forme de fiches les actions concernant les quartiers en veille active.

Ces actions peuvent être portées par des structures associatives mais également publiques. Ce document ressource vise à rendre lisibles et accessibles les ressources existantes pour les territoires politique de la ville, avec les structures, leurs actions et leurs coordonnées. Il s'agit d'un premier niveau d'information qui peut ensuite permettre de se rapprocher des structures selon l'intérêt du territoire à travailler sur certaines thématiques et problématiques.

Pour exemple, le plan de développement des usages du numérique porté par Chambéry métropole qui définit les besoins soulevés en matière de numérique accompagné dans les quartiers, les besoins de formations et d'accompagnement des publics mais aussi des structures accueillant les publics. Ce plan s'axe sur 4 thématiques : l'insertion, la participation et l'éducation/parentalité et le développement économique. Présenté comme axe transversal du Contrat de ville, il vient conforter les piliers Cohésion sociale et emploi et Développement économique. Aujourd'hui, deux projets sont menés sur Les Hauts de Chambéry (Ordi pratique) et sur Le Biollay (Web Biollay) dans un premier temps. Mais ces projets vont s'ouvrir vers les quartiers en veille active. Deux projets sur les thématiques éducation/parentalité et développement économique sont en cours de réflexion. Un site internet sera mis en place d'ici la fin de l'été : www.web-quartier.fr

Des **réunions territoriales** peuvent être organisées dans les communes, sous leur impulsion, avec les acteurs travaillant auprès des habitants du quartier et des institutions du contrat de ville Environ une fois par an, échelonné dans les communes de l'agglomération.

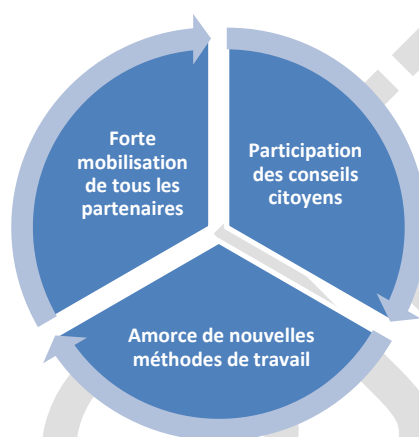
Ces réunions auraient alors pour objectifs de :

- Favoriser la veille sociale du territoire : connaître les habitants / leurs besoins
- Informer sur les ressources-dispositifs
- Mettre en place une dynamique partenariale

2.3 Les actions menées au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires

La programmation 2015 a été une programmation de transition avec une signature en cours d'année du contrat de ville, une programmation tardive en fin d'année et un calage progressif des institutions.

Les points positifs de cette année ont été :



L'année 2016 est celle d'une réorientation claire sur le parcours de vie vers une insertion sociale et professionnelle, **de la jeunesse à l'âge adulte** à travers notamment :

En axe principal : le renforcement des actions autour de l'emploi et du développement économique

En prévention : des actions autour de l'enfance et la jeunesse (en fonction des compétences de chaque institution) :

- le soutien à des actions d'accompagnement individualisé ou en petit collectif d'enfants ou jeunes en situation vulnérable (actions décrochage-raccrochage, chantiers éducatifs).
- Le soutien aux actions de prévention de la délinquance notamment à travers les chantiers éducatifs

Pour mémoire : étude de redéfinition de la stratégie intercommunale de sécurité et prévention de la délinquance

Autour de la citoyenneté et du lien social : le maintien et renforcement autour du soutien aux actions des savoirs de base, avec de la coordination renforcée et des actions déployées autour de l'accompagnement des usages numériques.

Relier l'urbain et le social à travers des actions autour du cadre de vie (espace public, accompagnement logement)

a. **Pilier cadre de vie et renouvellement urbain : nouvelle thématique soutenue depuis 2015 autour du logement/espace public/GUSP**

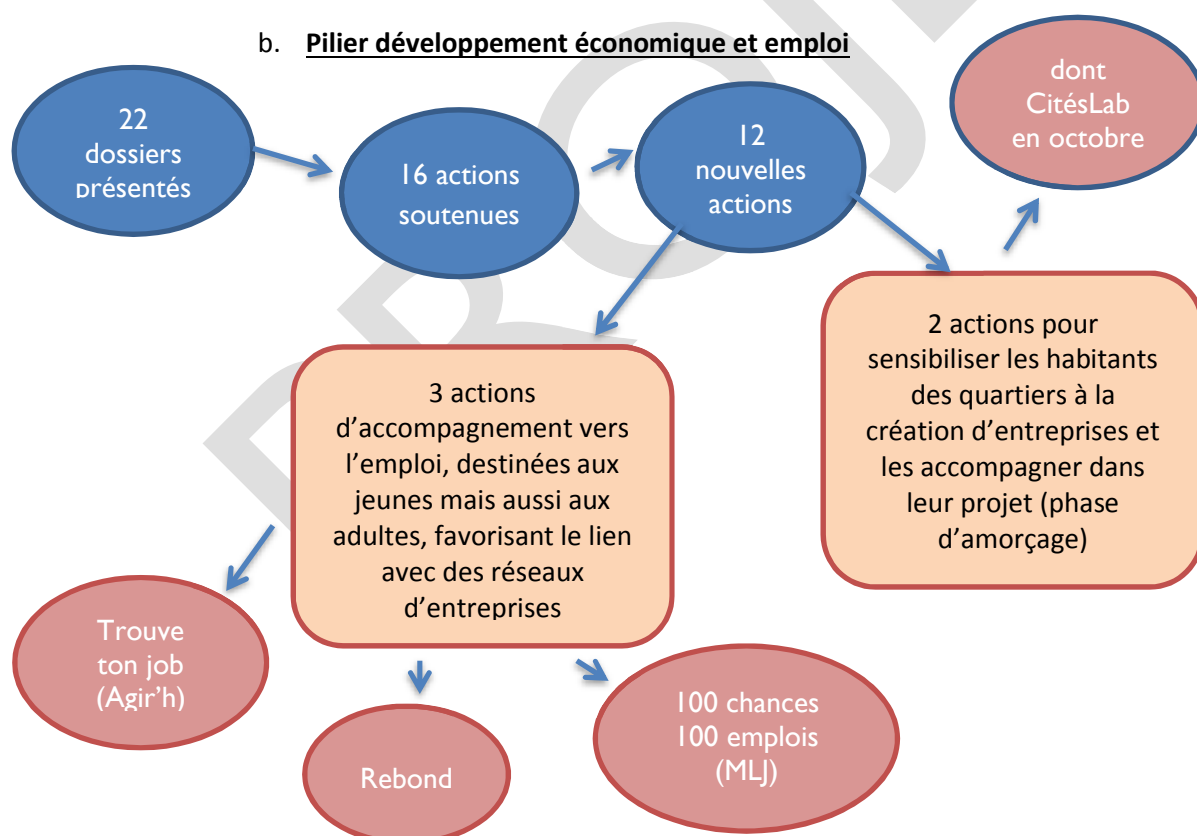
Les objectifs du contrat de ville sur ce pilier :

- Promouvoir l'image des logements locatifs sociaux publics
- Lutter contre la précarité énergétique et accompagner la gestion des charges
- Participer au désenclavement des quartiers
- Promouvoir une image positive des quartiers
- Sensibiliser les habitants sur les nouveaux aménagements et développer des jardins partagés

Pour l'action des **Jardins partagés**, le bilan 2015-2016 précise que 600 personnes ont été touchées en 2016, avec une forte dynamique notamment dans le cadre de la fête des jardins : 30 événements en 2 semaines, 20 à 30 personnes par événement, avec un intérêt des participants plutôt tourné sur les techniques de jardinage. Le collectif réfléchit à se développer à l'échelle de l'agglomération. Il serait intéressant de préciser le bilan quant aux activités quotidiennes dans les jardins et au nombre d'habitants dans chaque jardin. Régie + assure de manière bénévole la coordination du dispositif, de manière structurée et cadrée et garantit le bon fonctionnement du projet.

La ville de Chambéry travaille sur la GUSP et sur la mise en place d'une gouvernance qui pourra être présenté lors du prochain comité technique.

b. **Pilier développement économique et emploi**



Prise en compte des axes transversaux :

- Plusieurs actions sur la « **mobilité** » en lien avec l'accès à l'emploi : ateliers et diagnostics mobilité et vélo-école de l'agence écomobilité, soutien à la préparation

et présentation du permis de conduire (code et conduite) par mobil'emploi ; bourses « permis B » pour des salariés en insertion de la régie de quartier Coup de pousse,

- Une action expérimentale conduite par le CIDFF engagée fin 2016 en faveur de la prise en compte de **l'égalité homme-femme** dans les processus d'insertion,
- Une action multipartenariale « **ordi pratique** » pour agir sur l'autonomie numérique des publics en insertion (en traitant également le volet « parentalité ») et équiper les familles de matériel informatique reconditionné. Pilotage du projet par Bien lire et écrire (organisme de formation), en lien avec la médiathèque de Chambéry et La régie de quartier Régie + (collecte et reconditionnement du matériel informatique)

c. Pilier cohésion sociale

- o **Lien social – Citoyenneté – Participation des habitants : renforcer les liens et créer les conditions du vivre-ensemble**

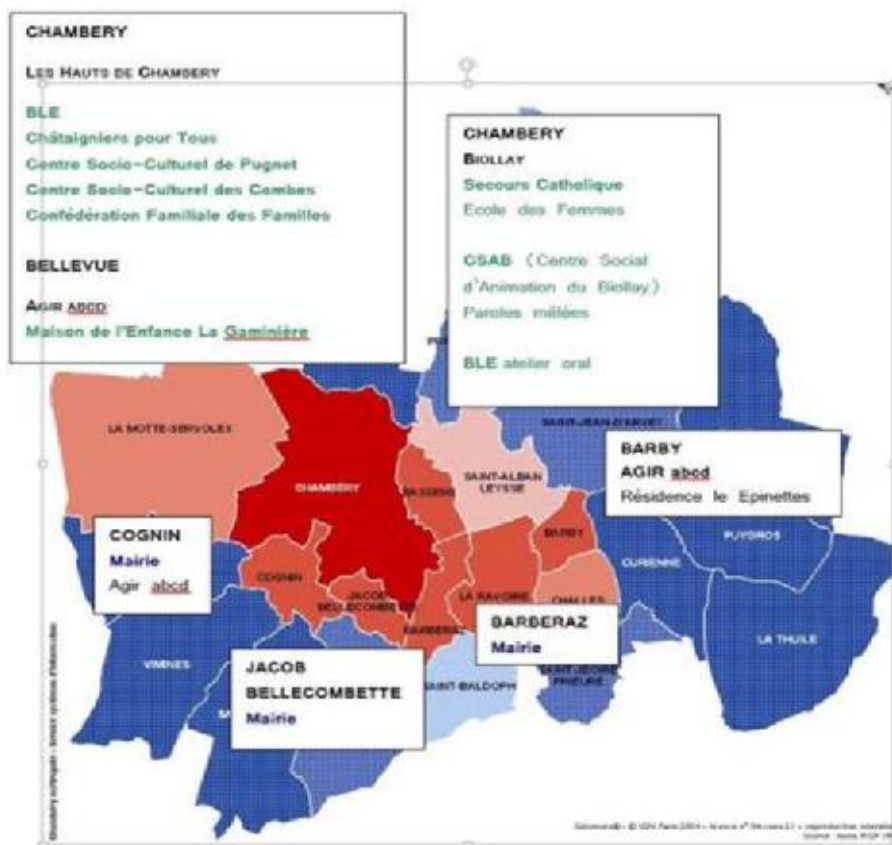
Les éléments marquants de l'année 2016

- *Engagement d'un travail de proximité avec le centre ressources savoirs de base porté par PSA Savoie auprès des acteurs sociolinguistiques*

L'action du **Centre Ressources des Savoirs de Base** est de renforcer les liens entre les différentes structures travaillant dans la lutte contre l'illettrisme et l'apprentissage du français, dont les ateliers socio linguistiques et de créer une synergie.

Le constat a été fait que de nombreuses structures mettaient en place des ateliers sociolinguistiques et nécessitaient la mise en place d'une coordination.

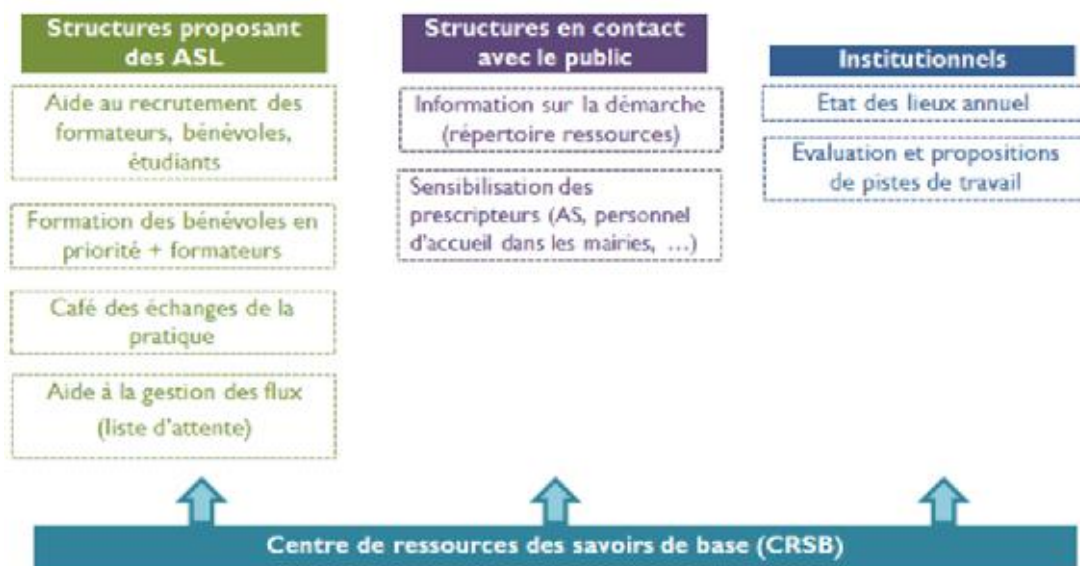
Panorama des structures proposant des ASL



Etat des lieux réalisé par le CRSB à l'été 2016

Remarque : la ville de Barberaz n'est pas financée dans le cadre du contrat de ville pour son action ASL.

Enjeux de la coordination portée par le CRSB



Voici les résultats attendus dans le contrat de ville concernant cette action :

- Structuration de l'offre sur les territoires : coordination offre-demande
- Evaluation de la demande non prise en charge (ex : liste d'attente)
- Formation des habitants aux savoirs de base
- Orientation et prise en charge des publics dans la maîtrise des savoirs de base

Les ASL, en favorisant l'accès aux savoirs de base, participent à une meilleure insertion à la vie sociale (participation à la vie citoyenne, accès aux droits). Ils permettent aussi l'accès aux formations de l'IFRA et du GRETA, dans une optique d'intégration sociale et de mieux vivre ensemble.

Ils peuvent être des appuis dans le travail de prévention de la radicalisation qui va être engagé en 2017 avec l'annexe de prévention de la radicalisation.

- *Emergence d'un projet sur le quartier du Biollay concernant la participation des habitants (cf. partie axe transversal Numérique)*

Ce projet multipartenarial est issu du travail élaboré par l'agglomération dans le cadre du plan de développement des usages numériques d'agglomération dans les quartiers prioritaires, axe transversal du contrat de ville. **Il est développé dans la partie axe transversal Numérique p.**

○ Education Parentalité

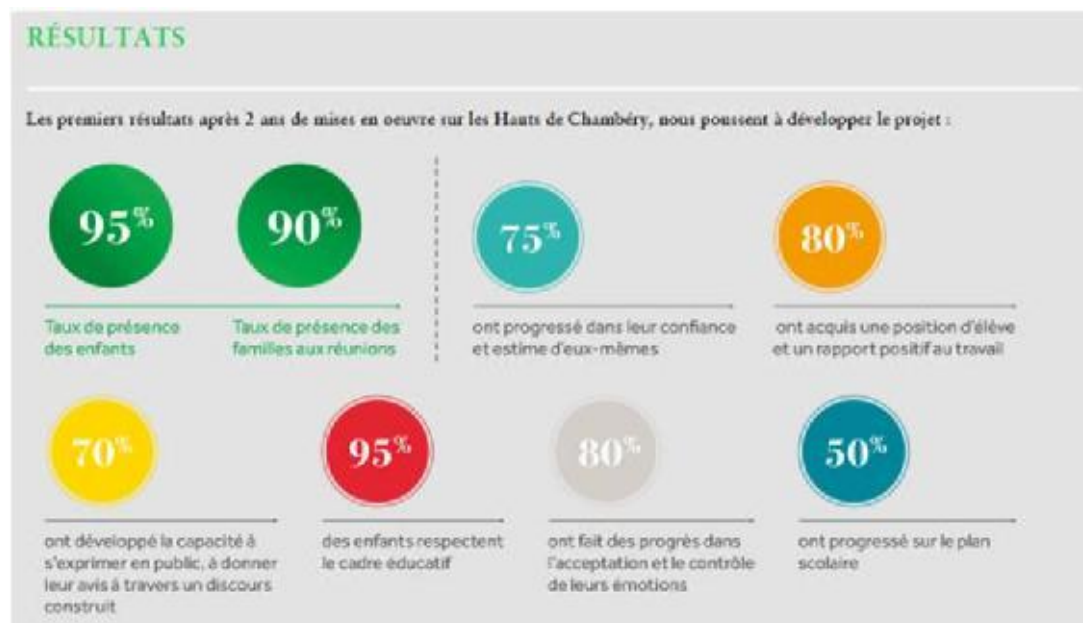
Les éléments marquants de l'année 2016

- *Des actions de préventions des situations de déscolarisation et de décrochage en repérant en amont et en mettant en place un accompagnement individualisé : le DIREDD, l'AFEV, Ma Chance moi aussi.*

Focus sur Ma Chance Moi Aussi

Une convention a été signée en décembre 2015 entre l'association et la Ville de Chambéry, Chambéry métropole, Etat, CAF.

2015 et 2016 ont été les années de l'expérimentation. Stratégie, méthode et cadre légal sont maintenant posés. Les 1ers effets de l'action sont concluants. 16 enfants ont été suivis en 2015, 30 en 2016. En 2017, 2 établissements vont ouvrir à Aix-les-Bains et Albertville.



- **Stratégie** : une approche quadripartite avec **des chefs d'entreprise** qui développe une logique d'entreprise avec mesure d'impact et de résultat, **des partenaires associatifs** et solaires pour le repérage des familles et un suivi commun, **des référents éducatifs** qui inculquent les savoirs et savoir-être dans un accompagnement personnalisé et spécialisé les soirs après la classe, le mercredi après-midi et la moitié des vacances, **des familles** avec lesquelles il faut mettre en place une relation de confiance car cela reste les 1ers responsables de leurs enfants.

- **Organisation** :

Des temps de rencontre quotidiens avec les familles

Rendez-vous formels : 4 fois par an, le référent éducatif rencontre la famille, si parfois, présence du psychologue.

Temps de découvertes et d'activités culturelles comme théâtre, repas partagé, randonnée, ferme pédagogique, jeux de société en famille.

L'accueil des enfants s'articule autour de 2 périodes :

- Le périscolaire / prise en charge des enfants du lundi au vendredi avec un accompagnement sur 2 axes : temps d'aide aux devoirs et renforcement scolaire + temps de découverte et d'ouverture au monde (activités artistiques, culturelles, sportives). Ce sont les référents qui vont les chercher à la sortie de l'école (pedibus ou minibus).
- Le mercredi les enfants sont pris en charge de 13h30 à 18h30. Après un temps collectif de chorale, ils vont faire du sport dans différents clubs sportifs de la ville. Ils sont alors mixés avec d'autres enfants issus de milieux différents.
- L'extrascolaire / prise en charge des enfants, 50% des vacances scolaires soit dans le cadre de séjours éducatifs, soit en temps d'accueil à la journée / 2 priorités : la

montagne comme fil rouge et l'éveil culturel autour de l'histoire et de la géographie.

- **Séjours 2016** : février et avril 2016, ski à St François Longchamp et Valloire / été séjour à l'océan à saint hilaire de Riez.

+ accueil à la journée (été : découverte du patrimoine régional – barrage Roseland, Grand Bornand, Revard, lac de la Thuile, musée de l'ours, fromagerie, zoo de Fitiieu / Toussaint : idem Crois du nivolet, revard, Fort barreaux, monuments historiques chambériens / Noël : raquettes, visite thermes...).

Suite aux points de vigilance évoqués par les partenaires, la fondation a axé les objectifs 2016-2017 sur les points suivants :

- Favoriser le partenariat avec le territoire en cours de maillage pour le suivi des enfants : nouer plus de contact avec les autres partenaires, participé à l'équipe territoriale, rencontre avec assistante sociale, DIRED...
- Volonté aujourd'hui d'impliquer les familles dans l'association ; rencontre individuelle, évènement parent/enfant (4 rencontres par an)
- Favoriser l'apprentissage : recruter des vacataires enseignants pour accompagner sur l'aide aux devoirs, en plus des animateurs.

- *Des actions de mobilisation et d'accompagnement des parents en s'appuyant sur les outils numériques et sur le jeu*

Des actions portées par les **maisons de l'enfance de Bellevue et du Biollay et la ludothèque des Hauts-de-Chambéry** pour favoriser les relations parent/enfant et soutenir la parentalité : bilan très positif en termes de fréquentation, développement des actions hors les murs pour les enfants non accompagnés.

Perspectives 2017

Un travail a été engagé avec le **Collège Côte Rousse** pour prioriser les actions de la programmation les concernant : prévention, médiation par les pairs, parentalité... Il sera concrétisé en 2017.

Un travail autour de la **jeunesse** a été engagé par la commune de Chambéry (coordonnateur jeunesse : pré-ados/ados) et une réflexion engagée autour des 18-25 ans avec des perspectives de recrutement sur l'année 2017 de deux coordonnateurs.

○ Sport/Culture

Les objectifs du contrat de ville sur ce pilier :

- Développer la mobilité dans les pratiques culturelles et sportives
- Promouvoir et favoriser l'accès aux actions culturelles et sportives développées par les équipements structurants à l'échelle de la ville
- Diversifier l'offre culturelle et sportive au sein des quartiers, notamment au sein des établissements scolaires (écoles/collèges) en développant les liens avec les acteurs du quartier

Le sport

Une seule action de l'USEP, l'initiation ski, a été présentée au titre de la politique de la ville à Chambéry, et fait l'unanimité sur sa nécessité et sa qualité.

Cette thématique est surtout soutenue par l'Etat et la Ville. A la marge, l'agglomération soutient les initiatives locales dans les priorités retenues dans le cadre du contrat de ville par les quartiers veille active au-delà des priorités strictes de Chambéry Métropole.

Dans ce cadre, deux projets existent pour faire découvrir aux jeunes les sports de montagne et leur environnement, l'un porté par le SIVU EVAJ de La Ravoire « La montagne pour tous », l'autre porté par l'association Jaco Rando « Découverte du milieu montagnard » à Jacob Bellecombette. Cette dernière action a bénéficié à 16 jeunes dont 3 issus des QPV. L'action ne sera pas reconduite en 2017 car lourde à porter pour la structure.

Le service jeunesse et sport de la DDCSPP ont lancé un groupe de travail afin de faire un état des lieux des besoins sur les quartiers prioritaires dans le domaine sportif : l'existant, les besoins d'accompagnement des associations présentes car certains clubs sportifs manquent de structuration, la venue d'autres associations si nécessaire.

Un besoin a été identifié de renforcement du lien entre les clubs sportifs et les structures de proximité (écoles, centres sociaux, maisons de l'enfance...). L'idée serait de s'appuyer sur le CODS comme structure d'appui pour les clubs de sport des quartiers prioritaires : en conduite de projet, gouvernance, gestion, méthodologie et communication.

Un temps fort de l'été sur les Hauts de Chambéry :

300 jeunes autour d'activités sportives et une quinzaine d'association (de proximité et clubs d'agglomération).

Les 6 -13 ans très présents, les 13-18 ans étaient plus attendus.

La Culture

La cité des arts a proposé la mise en place de quatre ateliers sur les Hauts de Chambéry. Ces ateliers ont été présentés en équipe territoriale afin d'impliquer les structures de proximité. Celles-ci ne se sentent pas suffisamment impliquées dans le projet mais seulement pourvoyeuses de public.

Un travail entre les maisons de l'enfance du Biollay et la cité des arts a finalement abouti à des prestations ponctuelles.

Perspectives 2017

Le souhait de la Ville est d'implanter ces activités de manière pérenne sur le territoire, en incluant également les centres sociaux et le public collégien.

Focus sur : le café Biollay

Pour faciliter l'accès à la pratique culturelle sur le quartier du Biollay et pour favoriser la co-construction du projet, le Café Biollay souhaite mettre en œuvre : des rendez-vous mensuels autour d'un spectacle vivant, la mise à disposition d'une scène ouverte qui met en valeur les richesses locales, proposer un lieu d'exposition ouvert à tous pour montrer, discuter, échanger. Pour cela, un comité de programmation composé d'habitants a été mis en place.

18 manifestations ont été proposées rassemblant plus de 818 personnes. Le choix des spectacles vivants a permis de mettre en scène des groupes différents, aux cultures musicales variées et ouverts à différents publics. Pour plus de convivialité, sur l'ensemble des concerts, l'association a proposé des barbecues, des soupes maison.

10 exposants de peinture et photos ont été soutenus. Les expositions et les rencontres avec les artistes ont permis de créer du lien avec les usagers. La présentation des œuvres est un moment riche où chacun donne son avis, où l'artiste explique sa technique, son parti pris. Plus de 375 personnes ont participé.

244 personnes ont assisté à des ateliers réguliers où l'on peut se perfectionner dans une technique (art floral) et aux ateliers de découverte (chants, peinture). Des lectures et des sorties ont été organisées en lien avec la Cité des Arts. 56 personnes en ont bénéficié. Ce partenariat est amené à se développer pour 2017.

Au total, plus de 1 400 personnes ont participé aux actions proposées avec plus de 70 % des habitants du quartier. Les actions ont aussi permis de toucher différents publics : adultes, jeunes, enfants, de proposer des relations intergénérationnelles et interculturelles.

Au printemps et en été, pour chacun des spectacles ou animations, les bénévoles ont pris en charge la réalisation de barbecue et soupes en hiver afin de proposer un rendez-vous convivial à tous les participants.

Un petit buffet froid était également proposé à chaque vernissage d'exposition.

L'ensemble des manifestations a été gratuit et les consommations à des prix très modiques (0.6 € le café, 1 € la soupe etc.)

Cette action propulsée par le Café Biollay apporte au quartier et à l'association une dynamique appréciée par la population et par les acteurs du quartier.

Les habitants qui participent aux actions culturelles du café vont rarement aux spectacles sur Chambéry. Ils privilégient souvent les activités pratiquées chez soi : télévision, musique et lecture. Ils marquent une différence entre la culture « élitiste » qui ne s'adresse pas à eux et sont plus attachés à une « culture populaire » (participation aux fêtes, chorale, animations de quartier etc.)

Pour cette année, le comité de programmation, s'est réuni une fois par trimestre pour la mise à œuvre des manifestations.

Cette commission est composée de 10 personnes : des membres bénévoles de l'association, de la salariée chargée de l'action culturelle, du médiateur culturel de la MJC de Chambéry et d'habitants, utilisateurs du café de représentant d'association.

○ Prévention de la délinquance / Médiation

Soutien aux expérimentations par l'insertion sociale et professionnelle

Une nouvelle action Impulsion : accompagnement individualisé renforcé / parcours de vie
5 jeunes habitants des Hauts-de-Chambéry de 16 à 21 ans en situation d'exclusion sociale (addiction, sans travail ni formation, certains suivis par la PJJ) s'engagent pour se mettre en mouvement sur 3 mois en participant à des chantiers éducatifs tous les matins et des activités collectives et individuelles sur mesure 2 fois par semaine (activités sportives, rencontre entreprises-métiers artisanaux, prévention addiction, mission locale...).

Les objectifs

- Répondre aux besoins d'insertion sociale dont l'insertion professionnelle mais ce n'est pas la finalité première
- Démarrer un travail sur soi
- Reprendre un rythme de vie et une participation à la société
- Provoquer une dynamique personnelle et de groupe
- Favoriser la mobilité géographique

Les effets induits

- Une meilleure estime de soi
- Un dynamique qui permet de se projeter
- Un lien avec les dispositifs de droit commun
- Un savoir-être avec les autres
- Une réduction des comportements délinquants

Repérage

Un Comité technique participant au repérage des jeunes, à la mise en œuvre du projet sur des interventions ou des maillages partenariaux inhérents au projet (PJJ et Mission Locale Jeunes), Coordinateur chantiers éducatifs, Chef de service, Référent du projet.

Perspectives 2017-2018

Une meilleure coordination avec la mise en place d'un copil composé de PJJ, Mission Locale, Ville, Direction dispositif, Responsable politique de la Ville, Délégué au Préfet

Le lancement d'une recherche-action avec un sociologue

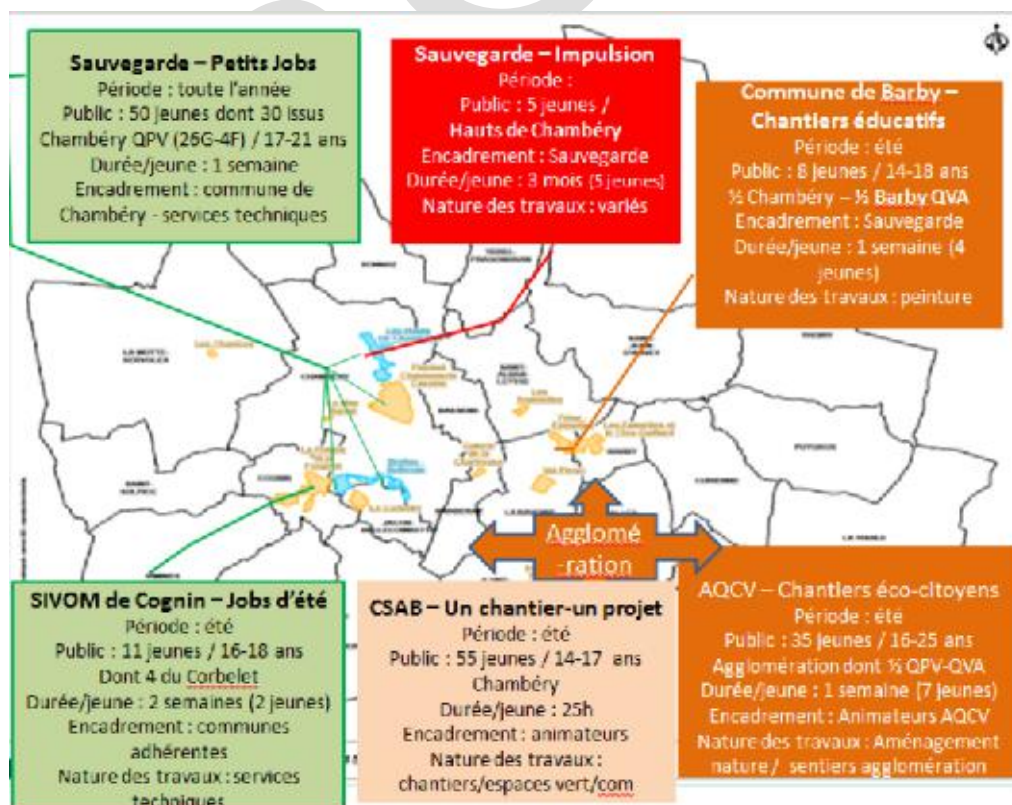
2017, Le projet s'inscrit dans une « **action recherche** » dans le cadre de l'**Observatoire de la pratique des jeunes**, de son environnement dans l'objectif du développement du pouvoir d'agir

L'hypothèse :

L'outil Impulsion nous paraît un support favorable pour accompagner les jeunes dans un processus de conscientisation de leurs difficultés par :

- *Une approche plus individuelle qui favorise l'émergence d'une demande plus personnelle.*
- *Une autre façon de fixer les objectifs individuels.*
- *Des outils d'auto-évaluations.*
- *La promotion d'autres pratiques d'accompagnements.*
- *Le repositionnement des individus dans le groupe.*

Les chantiers éducatifs



Perspectives 2017

Une coordination à mettre en place.

Soutien à la médiation à travers la médiation de nuit et harmonisation du soutien financier de Chambéry Métropole entre les Correspondants de nuit et les agents de médiation ville

En 2016, les quatre réunions de coordination avec l'ensemble des financeurs ont permis d'ajuster le dispositif au fur et à mesure de l'année et de travailler en particulier la question de l'évaluation, principalement à travers le rapport hebdomadaire. Par ailleurs, une réflexion a été menée sur une proposition de régulation téléphonique, telle que demandée au comité de pilotage de décembre 2015 par certaines communes n'ayant pas un service quotidien sur leur territoire.

En 2016, 19 agents sont correspondants de nuit dont 12 en contrat aidés et parmi eux, 5 adultes relais qui bénéficient d'une formation en interne et via l'Etat. Tous les correspondants de nuit reçoivent une base minimum de formation sur le métier de médiateurs lors de leur intégration dans la structure.

Régie + favorise l'insertion et la formation des salariés, qui sont dans une logique d'évolution vers des métiers tels qu'éducateurs, chauffeur de bus ou autre.

En 2016, les CDN ont porté une attention particulière sur la problématique de la radicalisation. Le travail de coordination, de partage d'informations et de promotion avec tous nos partenaires a été amplifié cette année. Les rencontres régulières avec les bailleurs leur ont permis de croiser les informations, d'être plus réactifs, de prioriser certaines actions et surtout d'améliorer le suivi des situations installées durablement. Le service est de plus en plus sollicité que ce soit par les habitants, premiers utilisateurs du service mais aussi par les associations du territoire. En 2016, 28000 habitants ont été touchés par l'action des Correspondants de Nuit.

L'action des Correspondants de nuit est déclinée sur tous les QPV et presque tous les QVA sauf dans les communes de La Motte Servolex et Cognin qui font appel à leur propre agent de médiation.

Etude de redéfinition de la stratégie territoriale en matière de sécurité et de prévention de la délinquance à l'échelle de l'agglomération

En novembre 2015, Chambéry métropole a souhaité redéfinir sa stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance. Dotée d'un CISPD en sommeil depuis plusieurs années, elle continuait néanmoins à mettre en place des actions mais sans véritable stratégie d'ensemble et de concertation organisée ni avec les communes parties prenantes de l'agglomération, ni avec ses partenaires et notamment les services de l'Etat.

Pour remédier à cette situation et actualiser son fonctionnement, elle a missionné une mission d'appui et de conseil. Celle-ci s'est déroulée de décembre 2015 à octobre 2016.

La présentation de l'architecture du nouveau CISPD d'agglomération et de son plan d'action 2016/2017 ont été validés par le Comité des Maires du 20 octobre 2016 en présence de

Monsieur DRAN Procureur de la République et de Madame Bardinet-Vauthier Directrice de Cabinet du Préfet de Savoie.

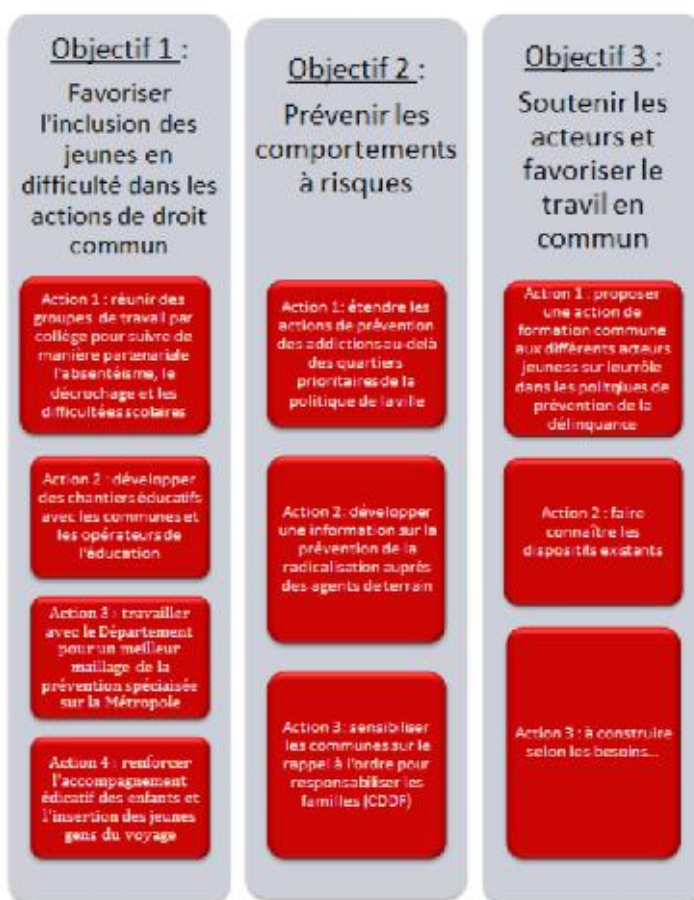
Les attentes sur le fonctionnement du CISPD d'agglomération sont très convergentes. Dans leur intégralité, les acteurs rencontrés souhaitent que le CISPD d'agglomération :

- ne double pas avec ce qui se fait déjà dans les communes dotées d'un CLSPD (Chambéry, La Motte-Servolex) ou d'un GLTD/GLSD¹,
- intervienne sur des thématiques et des territoires non couverts (notamment les petites communes sans moyens spécifiques),
- facilite les relations entre les différents intervenants et leurs champs de compétence,
- vienne en appui des acteurs (élus, techniciens, associations),
- prolonge le volet prévention de la politique de la ville.

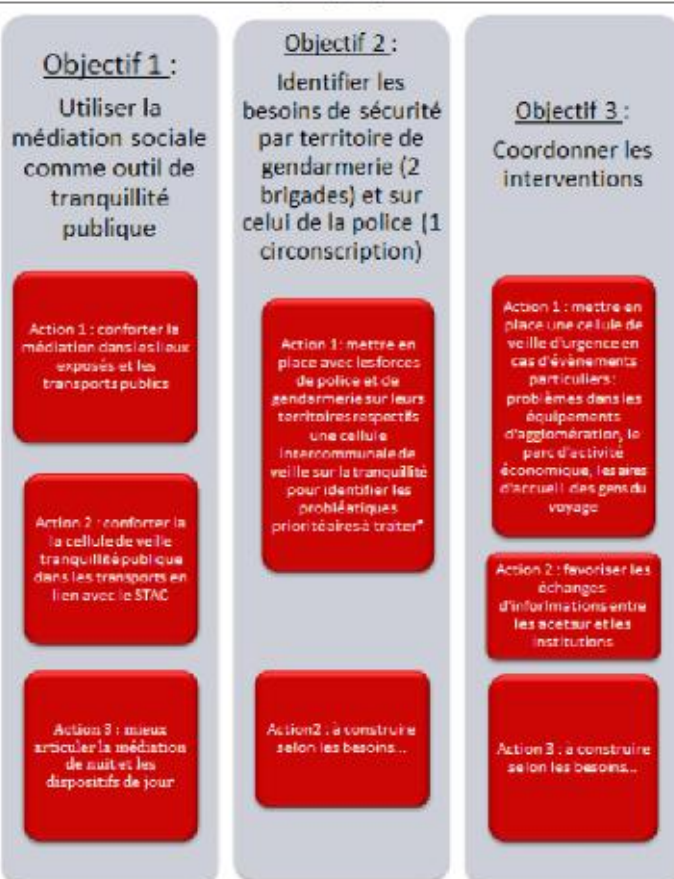
3 axes d'intervention retenus pour 2016-2020 :

- Axe 1 : Prévention - Education
- Axe 2 : Tranquillité publique - Médiation
- Axe 3 : Réparation - Aide aux victimes

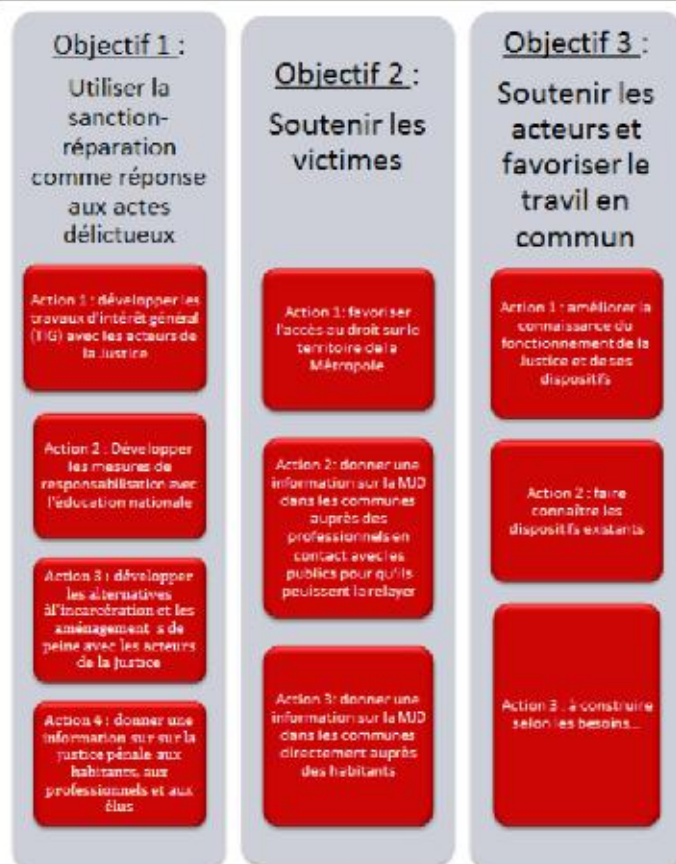
Axe 1 : Prévention - Education



Axe 2 : Tranquillité publique - Médiation



Axe 3 Réparation - Aides aux victimes



Pour être mise en œuvre concrètement, la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance doit pouvoir s'appuyer sur des instances et des professionnels dédiés selon le rapport final remis par le cabinet ayant réalisé l'étude.

A Chambéry métropole, elle devrait se composer des éléments suivants :

- **Pilotage politique** : une instance annuelle pour affirmer la politique publique d'agglomération (Maires + Procureur + Préfecture)
- **Pilotage opérationnel** : un Comité restreint (une douzaine de personnes) pour suivre les travaux du CISPD (V/P, représentant des services de l'Etat, services de Chambéry métropole, représentants des communes avec et sans CLSPD-GLTD/GLSD)
- **Mise en œuvre technique** : un chargé de mission dédié au CISPD qui soit repéré par tous les acteurs institutionnels et de terrain comme l'interlocuteur métropolitain dans le domaine. Sa fonction serait de :
 - mettre en place et animer les groupes de travail,
 - suivre les actions financées dans le cadre du CISPD et veiller à leur évaluation,
 - proposer des actions nouvelles à financer dans le cadre du FIPDR selon les priorités nationales
 - articuler les actions du CISPD avec les travaux des CLSPD existants.
- **Un budget dédié** : le plan d'actions annuel sera mis en œuvre en fonction des moyens dédiés, humains et financiers alloués par Chambéry métropole.

Perspectives 2017

Mise en oeuvre du plan d'actions

○ Santé

Territorialisation des actions de prévention des addictions

2 structures accompagnées dans le cadre du contrat de Ville : Le Pélican et l'ANPAA. Etant donné les contraintes budgétaires, il a été demandé aux associations en 2016 de recentrer leurs actions sur les quartiers prioritaires de l'agglomération, en menant des projets spécifiques à l'image du travail réalisé sur le quartier du Biollay avec le groupe santé.

La ville de Chambéry va engager prochainement un travail similaire sur les Hauts de Chambéry, ce qui pourra aider les associations à s'inscrire dans une démarche territoriale. Il est demandé aux associations d'avoir une démarche spécifique dans les quartiers, en lien avec les acteurs de proximité.

● Retour sur l'action de l'ANPAA

- Mise en place d'actions de prévention des consommations à risques et des addictions, formation et le conseil aux partenaires, professionnels ou adultes relais, poursuite de la démarche engagée avec les professionnels socio-éducatifs du Biollay
- Mise en œuvre d'une démarche similaire auprès des professionnels socio-éducatifs des Hauts de Chambéry
- Développement du partenariat avec l'Espace Jeunes des Hauts de Chambéry.

En chiffres

Environ 300 personnes de 16 à 59 ans ont été rencontrées dans le cadre de ces actions.

Axe Réseau et partenariat : Groupe Santé du Biollay, Pôle Santé de Chambéry, CLSPD, CLSM, groupe prévention jeunesse : 9 réunions.

Axe Professionnels et adultes relais : Groupe d'échange de pratiques, Le Biollay : 4 séances, 22 participants. Formation auprès du groupe santé du Biollay, 2ème jour : 12 participants. Espace Jeunes, Hauts de Chambéry : 4 réunions de travail pour mise en œuvre de collaboration. Conseillère technique des infirmières scolaires : rencontre sur le territoire des Hauts de Chambéry avec 9 infirmières scolaires des collèges et lycées d'enseignement général et professionnel Projet de prévention et réduction des risques dans le cadre des chantiers éducatifs : 1 réunion.

Axe Jeunes : CFA Louis Armand : 2 interventions, 22 jeunes. Forum Santé du Lions Club : 2 journées, environ 200 jeunes scolarisés dans des établissements chambériens. Sensibilisation dans le cadre des chantiers éducatifs : 1 intervention, 3 jeunes. Village Sécurité routière : stand 1 journée, 38 jeunes.

Il s'agit là des temps de « face-à-face » qui mettent peu en évidence le travail préparatoire pour mettre en œuvre l'action avec les partenaires et pour construire les contenus des interventions.

Selon l'association, la difficulté et l'enjeu résident davantage en amont de ces interventions, pour accompagner les partenaires à passer des constats à l'intention, puis de l'intention à l'action. Notamment pour parvenir à entrer en contact des jeunes les plus concernés par les problématiques des conduites et consommations à risques.

- **Retour sur l'action du Pélican**

L'action a visé principalement la prévention de l'ensemble des addictions et s'est intéressé au public adolescent prioritairement et sa famille, dans leur réalité et le quotidien des quartiers où ils vivent et sont insérés.

Elle vise au Biollay une pérennisation du travail engagé dans le cadre du groupe santé avec des échanges autour des pratiques professionnelles, une formation aux addictions aux jeux d'argent et une participation à des thématiques proches : sur la santé, la parentalité ou la veille sociale.

Le Pélican propose la mise en place d'une coordination des acteurs du quartier, concernant la prévention des addictions :

- En animant un groupe de travail réunissant les professionnels de ce champ,
- En établissant et actualisant un recueil des personnes ressource dans le champ des addictions, sur le quartier,
- En proposant à partir de ce groupe de travail, des actions innovantes sur le quartier (formation, échange de pratiques à l'instar du groupe santé du Biollay, actions de terrain auprès des publics,...),
- En produisant un bilan annuel des actions réalisées sur le quartier.

L'action menée par Le Pélican repose beaucoup sur l'implication des acteurs au sein de groupes relais, à l'échelle des quartiers qui portent la demande et les actions sur le terrain. 16 interventions collectives ont été réalisées sur l'année 2016 autour de 7 structures des quartiers des Hauts de Chambéry, du Biollay et de Bissy. Près de 300 jeunes ont été rencontrés ainsi que 100 adultes.

Les demandes d'intervention se multiplient et se diversifient. Les interventions sur les quartiers dits prioritaires et de veille active reposent sur une forte mobilisation des partenaires et la capacité partagée de monter ensemble des projets de prévention des addictions. Le Pélican préconise de garder une approche des addictions à l'échelle du territoire de Chambéry Métropole car les jeunes des différents quartiers bougent sur l'ensemble du territoire: établissements scolaires, déplacements urbains et particulièrement en bus, activités festives de nuit sur certains quartiers de Chambéry.

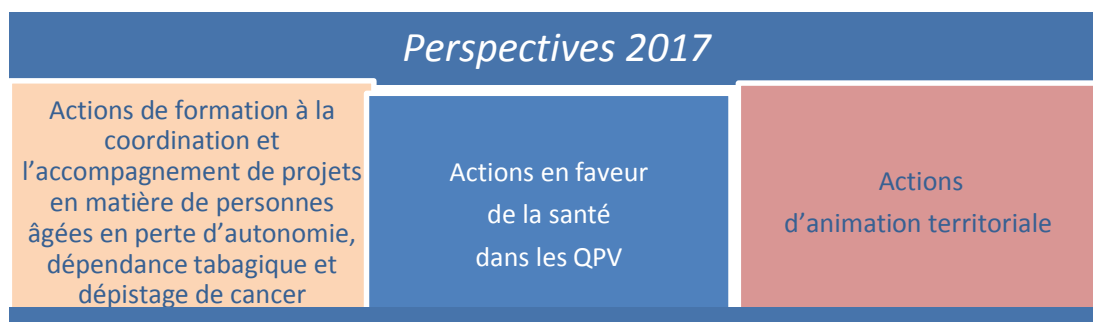
L'Atelier Santé Ville

Les actions 2016 ont été principalement marquées par :

- Une activité constante de mise en lien des acteurs, formation et maintien des services à la population autour des thématiques prioritaires du contrat de ville (nutrition, activité physique, santé mentale, addictions et accès aux droits).
- Une forte mobilisation sur le projet de renforcement de la coordination de la prise en charge des situations médico-sociales
- Le développement d'une démarche participative en santé dans le cadre d'un projet pilote soutenu par le ministère de la santé : « accompagnement à l'autonomie des usagers du système de santé ».

Les **actions menées au cours de l'année 2016** ont porté sur :

- La formation des professionnels et acteurs de santé des quartiers de la politique de la ville (nutrition, diabète, activité physique prévention, sevrage alcoolique...)
- L'animation territoriale de réseaux locaux des acteurs de santé (rencontres interinstitutionnelles, contacts, coopérations actives, actions de santé...)
- La mise en lien et coordination sur diverses thématiques (sport et santé, accès aux droits, addictions, souffrance psychique, santé mentale, personnes âgées, santé des femmes, la médiation en santé...) et particulièrement la contribution à une réflexion sur le projet de création d'une maison de services à la population au sein du quartier des Hauts-de-Chambéry
- La santé dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (réflexion sur le rôle et la gouvernance de l'ASV, préparation des « journées nationales de la santé dans les quartiers populaires » prévues en septembre 2017 sur le thème de la participation en santé...).



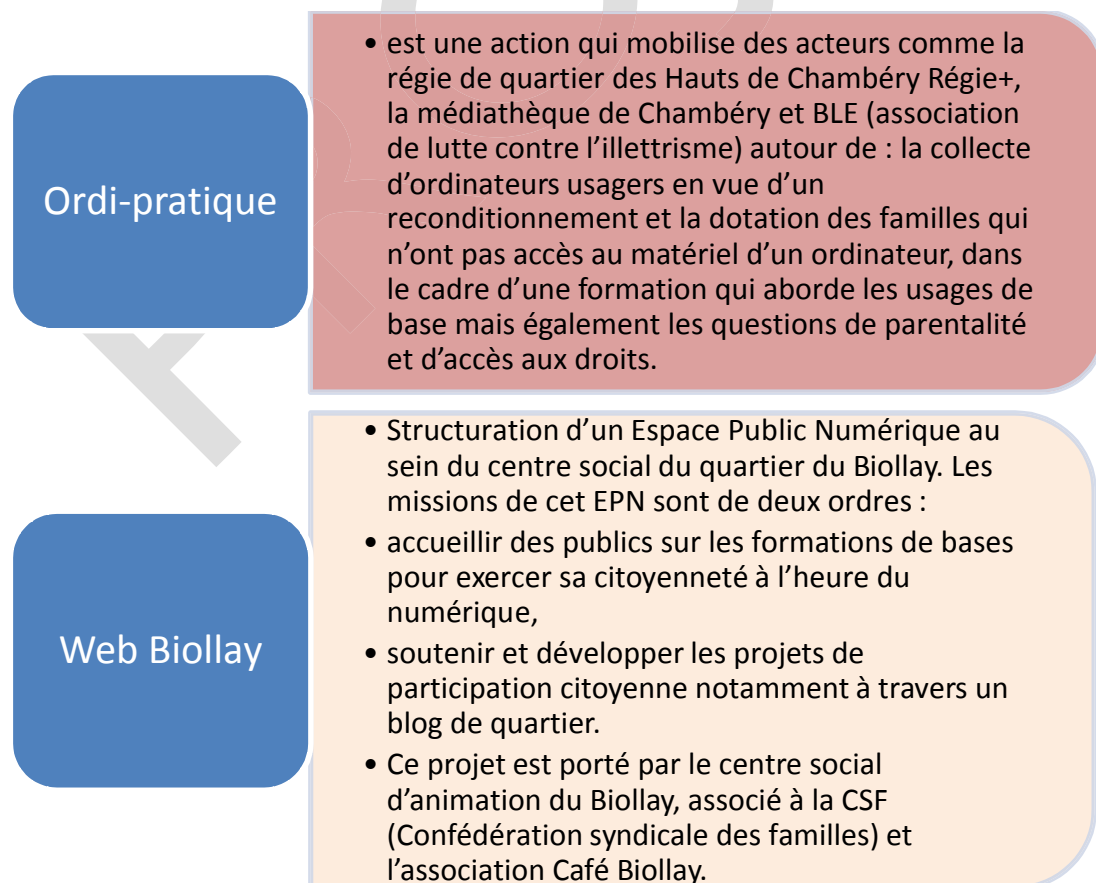
2.4 Axe transversal : accompagnement des usages du numérique (web quartier)

Le plan de développement des usages du numérique, défini comme axe transversal du Contrat de ville en 2015, vient conforter les piliers cohésion sociale, emploi et développement économique et cadre de vie renouvellement urbain. Les actions se font dans le cadre d'une coopération de plusieurs acteurs des quartiers en politique de la ville et répondent aux besoins de formation des professionnels dans l'évolution de leurs pratiques professionnelles et d'accompagnement des habitants dans leur quotidien.

2016 est l'année de mise en place d'une coordination au sein de l'équipe politique de la ville de l'agglomération représenté par ½ ETP ainsi que la création d'un site internet www.web-quartier.fr afin de favoriser la dynamique de réseau des acteurs du territoire.

En 2015 Chambéry métropole – Cœur des Bauges a été retenue pour la mise en place d'un investissement territorial intégré (ITI) en faveur des habitants des quartiers prioritaires, dans le cadre du volet urbain du programme opérationnel FEDER-FSE/2014-2020. Au titre de l'objectif spécifique n° 5 « Accroître les nouveaux services et usages numériques prioritairement dans les domaines de la santé et de l'éducation », l'agglomération est désignée chef de file en 2016 de l'opération collaborative « Animation et mise en œuvre du plan des usages du numérique dans les quartiers en politique de la ville ».

Deux projets « phare » débutent en 2016 :



2.5 Tableau de financement des actions

La Région ne finance plus en 2016 les actions culturelles (5 ou 6 actions concernées), ni les actions de mobilité.

Dans le cadre du projet du Café Biollay, l'Etat a supplanté les financements de la Région.

Depuis le dernier Copil en avril 2016, certaines actions ont pu bénéficier de financements complémentaires :

- une **enveloppe complémentaire de l'Etat** (Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté) : 50 000€ avec un fléchage uniquement sur le contrat de ville de l'agglomération chambérienne, ce qui a permis de sécuriser le démarrage de certaines actions comme agir'H.
- une **enveloppe CTS**, permettant le co-financement de plusieurs actions, autour du numérique, des chantiers éco-citoyens, apprentissage du français... L'organisation Agglomération/département doit être améliorée pour l'articulation entre le dispositif CTS et la politique de la ville.
- Une **enveloppe régionale** tardive avec 6 actions retenues sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, réussite éducative 16-18 ans, cadre de vie.

Le tableau de programmation 2016 se situe en annexe 2.

2.6 La définition d'un nouveau projet de renouvellement urbain pour les Hauts-de-Chambéry et Bellevue

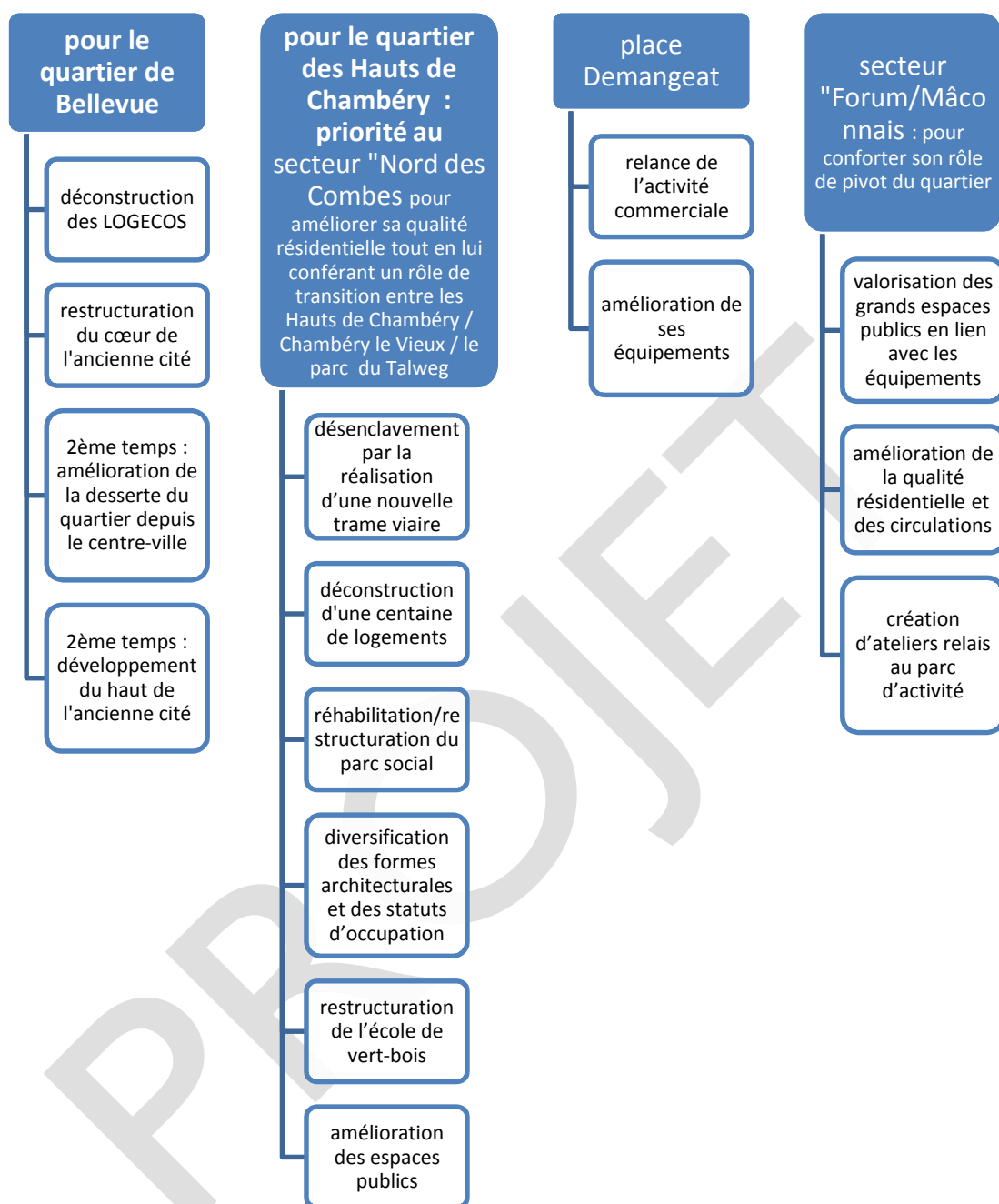
Le projet contribue à l'objectif de réduction des inégalités territoriales par le biais de plusieurs actions dans ces quartiers :

- Rendre plus attractif le parc social ;
- Reconstituer une offre locative sociale accessible à l'échelle de l'agglomération ;
- Etre attentif à l'évolution des copropriétés ;
- Poursuivre le désenclavement et favoriser la recomposition des îlots ;
- Valoriser les équipements existants et développer l'activité économique ;
- Développer des espaces de proximité et mettre en valeur la qualité paysagère ;
- Faciliter les déplacements doux et le stationnement ;
- Créer une maison de projet, lieu d'information, d'échanges et de concertation.

Au cours de l'année 2016, deux « études de définition » ont été achevées :

- une pour Bellevue
- une autre pour les Hauts-de-Chambéry.

Elles ont permis de dessiner les contours des futures interventions et les priorités :



Un travail de priorisation des actions est en cours. C'est le travail avec les différents partenaires, préalable à la signature de la convention pluriannuelle, qui permettra de définir plus précisément l'ampleur et l'ambition du projet.

Pour répondre aux multiples enjeux identifiés, la participation des habitants et des usagers est indispensable. Elle permet à la fois de s'assurer que les actions envisagées vont réellement répondre aux besoins mais aussi favoriser l'appropriation des nouvelles réalisations par les habitants.

Quelle que soit la phase du projet, le choix est de diversifier les approches pour toucher un public le plus vaste et varié possible : ateliers d'urbanisme, interventions dans les écoles

et maison de l'enfance, balades urbaines, stand sur les marchés, rencontres en pieds d'immeuble, aménagements participatifs sur les espaces publics...

Le travail de concertation s'appuie également sur le « conseil citoyens », composé d'habitants volontaires ou tirés au sort ainsi que d'acteurs associatifs du quartier. Cette instance est un interlocuteur privilégié. Elle suit l'ensemble du projet, émet des avis, participe à mobiliser les habitants lors des actions de concertation...

Enfin, une « maison de projet » est installée au cœur du quartier. A la fois lieu d'information, d'échanges et d'animation, elle accueille tous les habitants et favorise leur participation.

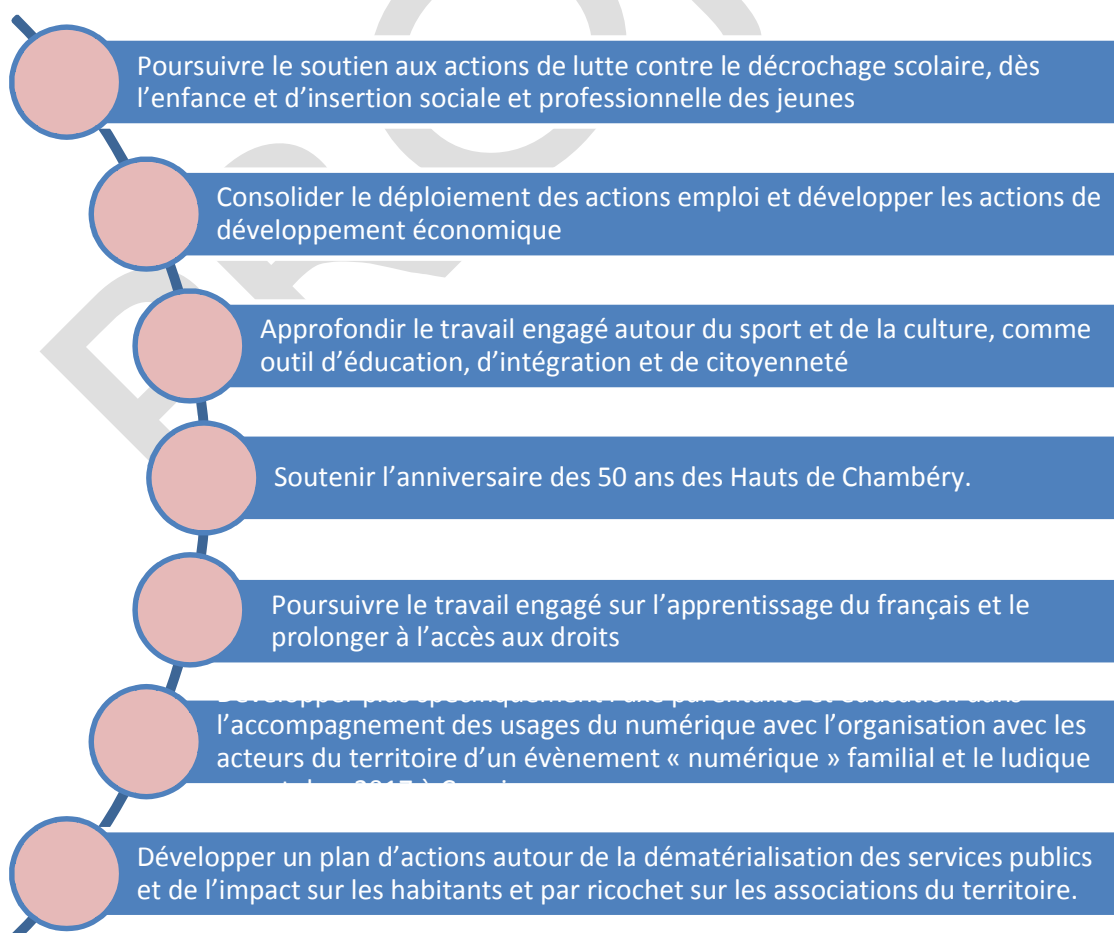
2.7 Perspectives

- **Le 23 juin 2016** : lancement de la démarche de la **Fabrique du territoire** par Chambéry afin d'élaborer de manière participative son nouveau projet d'agglomération.

Un des enjeux identifiés est le vivre ensemble dans un souci de renforcer la cohésion sociale et de soutenir les fragilités.

Un travail de diagnostic a été réalisé avant le lancement opérationnel de la fabrique par la mise en place de 7 ateliers et 11 chantiers thématiques et participatifs dont un consacré à la politique de la ville.

Pour l'année 2017, les objectifs poursuivis sur les thématiques permettront de :



- **Concernant la coordination et l'animation de territoire :**
il s'agira de renforcer le lien avec les relais de proximité auprès des publics dans les quartiers pour leur mobilisation et mettre en place des réunions territoriales dans les quartiers veille active pour les communes volontaires.
- **Concernant le pilotage :**
l'année 2017 sera consacrée à :
 - la mise en place d'un outil/système de suivi des associations et la première évaluation de certaines actions mises en place durant les deux premières années du contrat.
 - renforcer la structuration des conseils citoyens dans la politique de la ville
 - conforter le travail partenarial engagé avec le Département et la Région.

La Ville de Chambéry est actuellement en phase d'évaluation de la démarche.

Annexe 1 : LA FICHE ACT

	Intitulé du Pilier :	NOM DU PILIER					
	Orientation :	NOM DE L'ORIENTATION					
	Objectif :	NOM DE L'OBJECTIF					
	Sous-Objectif :	NOM DU SOUS-OBJECTIF					
	Intitulé de l'action :	NOM DE L'ACTION					
Porteur du projet							
Nom de la structure / Nom de votre référent							
Coordonnées (Téléphone - Mail - Adresse postale)							
Nom référent interne à Chambéry Métropole - Cœur des Bauges							
Détails sur l'action							
Objectif de l'action							
Description de l'action							
Année							
Axes transversaux							
Axes	Jeunesse - Développement d'un parcours de vie	Lutte contre les discriminations	Egalité Femmes - Hommes	Mobilité	Développement des usages numériques		
Oui / Non							
Décrivez							
Informations sur l'action							
Nouvelle Action / Renouvellement							
Agglomération ou communes concernées							
Quartiers QPV							
Quartiers QVA							
Autres publics							
Mettez vous en place une démarche participative des habitants ?				Si Oui, précisez ?			
Partenaires mobilisés		Financier		Opérationnel			
Repartition des personnes bénéficiaires							
Nombre de personnes totales	Prévu			Réalisé			
	dont QPV			dont QVA			
Sexe	Femmes			Hommes			
Prévu							
Réalisé							
Age	0-5 ans	6-11 ans	12-15 ans	16-25 ans	26-59 ans	+ 60 ans	
Prévu							
Réalisé							
Moyens mobilisés dédiés à l'action							
Humains	Bénévoles		ETP		Personnel mis à disposition		
Matériels							
Outils mobilisables							
Calendrier							
Calendrier	Prévisionnel		Réalisé		Ecart		
	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	
Coût de l'action	Prévisionnel :		Réalisé :		Ecart :		
Commentaires du porteur de projet	Analyse :						
Commentaires du référent instructeur au moment de l'instruction	Analyse :						

Charges				
	Sollicité	Proposé	Réalisé	%
Charges directes	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
Achats	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
Prestations de services				
Achats matières et fournitures				
Autres fournitures				
Services extérieurs	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
Locations				
Entretien et réparation				
Assurance				
Documentation				
Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
Rémunérations intermédiaires et honoraires				
Publicité, publication				
Dépôts, missions				
Services bancaires, autres				
Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
Impôts et taxes sur rémunération				
Autres impôts et taxes				
Charges de personnel	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
Rémunération des personnels				
Charges sociales				
Autres charges de personnel				
Autres charges de gestion courantes				#DIV/0!
Charges financières				#DIV/0!
Charges exceptionnelles				#DIV/0!
Dotation aux amortissements				#DIV/0!
Charges indirectes	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
Charges fixes de fonctionnement				#DIV/0!
Frais financiers				#DIV/0!
Autres				#DIV/0!
Total des charges	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!

Produits				
	Prévision	Réalisation	Réalisé	%
Ressources directes	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
Vente de produits finis, prestations de services, marchandises				
Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
Total Crédits spécifiques				#DIV/0!
1 - Etat	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
Accé - crédits spécifiques "politique de la ville"				
Agence de Service et de Paiement				
Autres - droit commun				
ARS				
2 - Région Rhône-Alpes	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
Crédits spécifiques "politique de la ville"				
Autres - droit commun				
3 - Département de la Savoie				#DIV/0!
4 - Communauté d'agglomération Chambéry Métropole	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
Crédits spécifiques "politique de la ville"				
Autres - droit commun				
5 - Commune	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
Crédits spécifiques "politique de la ville"				
Autres - droit commun				
6 - Organismes sociaux / Etablissements publics				#DIV/0!
7 - Fonds européen				#DIV/0!
8 - Aides privées				#DIV/0!
A préciser				#DIV/0!
Autres produits de gestion courante				#DIV/0!
Produits financiers				#DIV/0!
Reprises sur amortissements et provisions				#DIV/0!
Ressources indirectes	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
A préciser				#DIV/0!
A préciser				#DIV/0!
A préciser				#DIV/0!
Total des ressources	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!

Commentaires du porteur de projet sur le plan de financement	
Commentaires de l'instructeur sur le plan de financement	

Suivi évaluatif						
Indicateurs de réalisation	Nom indicateur 1		Nom indicateur 2		Nom indicateur 3	
	Objectifs	Réalisations	Objectifs	Réalisations	Objectifs	Réalisations
Indicateurs de résultat	Nom indicateur 1		Nom indicateur 2		Nom indicateur 3	
	Objectifs	Résultats	Objectifs	Résultats	Objectifs	Résultats
Contribution de l'action aux impacts escomptés du contrat de ville						
Commentaires du porteur de projet au moment du bilan						
Commentaires du référent instructeur au moment du bilan						

Annexe 2 : TABLEAU FINANCIER PROGRAMMATION 2016

		23/11/2017 15:11						ETAT		REGION		CHAMBERY METROPOLE		CONSEIL DEPARTEMENTAL		COMMUNE		AUTRES
Porteur de projet	action	Période	Renouvellement Nouvelle Action	quartiers	Référent action	coûts total du projet 2016	crédits spécifiques 2016 accordés	Crédits spécifiques accordés	Droit commun accordé	Crédits spécifiques accordés	Droit commun accordé	Crédits spécifiques accordés	Droit commun accordé	Droit commun accordé	CTS (Copil 8 juin 2016)	Crédits spécifiques accordés	Droit commun accordé	
Pilier cadre de vie																		
CSF	Logement cadre de vie/ mon quartier bouge	2015-2016	N	HAUTS DE CHY BIOLLAY BELLEVUE	CHY M FT	29 675	8 000	2000				3 000				3 000		
Régie+ et collectif associatif	Des jardins partagés pour partager des quartiers	2015-2016	N	HAUTS DE CHY BIOLLAY	Chy M VLCB	36 000	10 000	2000		5 000		3 000						
BaM	Les RDV BaM	2016	N	HAUTS DE CHY BIOLLAY	Ville de Chy	14 500	3 500					1 500				2 000		
CNL	Ecocitoyens engagés danS les maitrises des charges liées à l'habitat	2015-2016	N	TOUS QUARTIERS	CHY M FT	9 600	0											
FACE	ECO-GESTES	2016	N	TOUS QUARTIERS	NON RETENU		0											
CPIE	les jardins citoyens	2015	R		NON RETENU		0											
Art'dep	couleurs sonores	2015-2016	N	HAUTS DE CHY	NON RETENU		0											
Sous total pilier cadre de vie							21 500	4 000	0	5 000	0	7 500	0			5 000	0	

Pilier emploi et développement économique																	
Unis-Cité Rhône-Alpes	Programme BOOSTER	2015/2016	N	TOUS QUARTIERS	Etat	163 271	34 087	19087		15 000							
MLJ	100 chances 100 emplois	2015-2016	R	TOUS QUARTIERS	Chy M IC	41 901	7 900	7900				9 750					
Agir-H	Club emploi pluriel	2016	N	TOUS QUARTIERS	Chy M IC	28 800	17 500	4000		8 000		3 500			2 000		
REBOND	Sociabiliser et accompagner les personnes qui sont difficilement atteignables et qui échappent à tous les dispositifs proposés en vue de leur	2016	N	TOUS QUARTIERS	Chy M IC	62 500	23 500	2500		6000		10 000			5 000		
MLJ	Forum de la saisonnalité	2015-2016	N	HAUTS DE CHY	Ville de Chy	4 000	4 000	2000		1 000		1 000			1 000		
CSC Pugnet	Point inf haut	2015-2016	R	HAUTS DE CHY	Ville de Chy	78 717	5 000	3000	13 557						2 000		
ADISES	Favoriser la création d'entreprises	2015-2016	N	HAUTS DE CHY BIOLAY	Chy M IC	45 110	3 500	1000	1 500			2 500					
Mobil'emploi	Accès à une mobilité adaptée par la formation au permis de conduire	2016	N	TOUS QUARTIERS	Chy M VLCB	469 513	7 500	3500				4 000					
Régie coup de pouce	permis de conduire et permis de travailler	2016	N	BIOLAY	Chy M VLCB	4 000	4 000	3000				1 000					
Agence écomobilité	Favoriser la mobilité des habitants par des modes de déplacement alternatifs à l'usage individuel de la voiture	2015-2016	R	TOUS QUARTIERS	Chy M - VLCB	46 400	5 500	2500	11 000			3 000	7 526				
Régie+	Projet numérique - Ordifacile	2016	N	HAUTS DE CHY	Chy M VLCB	23 013	7 000	2000				5 000		5000			Feder prévisionnel : 8471 €
Blé	Ordifacile	2016	N	HAUTS DE CHY	Chy M IC /VLCB	17 574	7 000	4000				3 000		2000			Feder prévisionnel : 9924 €
CIDFF	Intégrer les égalités fe ho dans le processus d'insertion	2016	N	TOUS QUARTIERS	Etat PL	10 000	6 500	4500				2 000				1 125	
FACE	Jobs Academy	2016	N	TOUS QUARTIERS	Chy M IC	13 100	0										
Citéslab	Citéslab	2016	N	TOUS QUARTIERS	Chy M IC	46 370	0										CDC sollicité 7 926 € FSE prévisionnel 23 185 €
Chambéry savoie handball	I jeune I job	A voir 2017	N		Chy M VLCB	43 714	0										
MLJ	Raccrochage	annulé 2015 annulé 2016	R	TOUS QUARTIERS	Chy M VLCB	67 076	0										
Mobil'emploi	Formation sociolinguistique : mobilité et Code de la Route	2016	N	TOUS QUARTIERS	Non retenu		0										
FACE	A VOIX HAUTE	2016	N		Non retenu		0										
MIFE73- GUIDANCE73	Se dynamiser pour accéder à l'emploi	2015-2016	R	HAUTS DE CHY	Non retenu		0										
MIFE73- GUIDANCE73	atelier d'accès à l'emploi	2015-2016	N	HAUTS DE CHY	Non retenu		0										
Ecole de la 2ème chance	Regards questions tests héritages	2015-2016	N	TOUS QUARTIERS	Non retenu		0										
Sous total pilier emploi et développement éco						1 165 059	132 987	58 987	26 057	30 000	0	34 000	18 276		7 000	10 000	1 125

Pilier cohésion sociale																	
Lien social citoyenneté																	
CRSB (PSA-Savoie)	Accès aux savoirs de base et à la langue française	2015-2016	R	TOUS QUARTIERS	CHYM	17 000	12 500	7 000				5 500					
Blé	Formations linguistiques pour adultes (publics en difficulté)-Accès aux savoirs de base-Lutte contre l'illettrisme	2015-2016	R	TOUS QUARTIERS	CHYM / Ville de Chy	98 815	20 962	5 962				15 000			14000		
CSC Pugnet	ASL	2015-2016	R	HAUTS DE CHY	Ville de Chy	40 694	2 400	1 400				1 000					
CSC Combes	J'habite ici, je viens d'ailleurs - ateliers socio linguistiques	2015-2016	R	HAUTS DE CHY	Ville de Chy	8 491	6 000	5 000				1 000					
CSAB Biollay	ASL paroles mêlées	2015-2016	R	BIOLLAY	Ville de Chy	6 100	3 500	2 500				1 000					
chataigniers pour tous	ASL	2015-2016	R	HAUTS DE CHY	Ville de Chy	13 450	2 000	1 000				1 000					
Agrabcd	Ateliers sociolinguistiques	2015-2016	R	BARBY BELLEVUE	ChyM-Ville	3 200	2 500		800			1 000			1 500		
Jacob bellecombette	Lutte contre l'illettrisme	2015-2016	R	JACOB-BELLECOMBETTE	ChyM	4 700	1 200					1 200					
CSC Combes	Mieux se connaître, pour mieux vivre ensemble » Formation	2015-2016	N	HAUTS DE CHY	Ville de Chy	1 700	1 500	1500									
CSC Combes	La différence, toi, moi ... les autres	2015-2016	N	HAUTS DE CHY	Ville de Chy	7 217	4 000	2000							2 000		
CSAB Biollay	Le web biollay: l'approche du numérique sur le quartier du Biollay	2015-2016	N	HAUTS DE CHY-BIOLLAY	Ville de Chy	24 000	4 000	2000				2 000			3300		Feder prévisionnel : 12 000 €
CAFE BIOLLAY	Soutenir la participation citoyenne et faciliter l'expression des habitants (web biollay)	2015-2016	N	BIOLLAY	Ville de Chy	20 643	4 000	4000	7 424					2000		5 000	Feder prévisionnel : 6000 €
CSF	Le web Biollay	2016	N	BIOLLAY	Ville de Chy	12 819	1 000					1 000			1000		Feder prévisionnel : 4000 €
la monnaie autrement	L'accorderie	2015-2016	R	HAUTS DE CHY	Etat	87 586	2 000	2000	3 256			4 000		4000		10 000	
CSC Combes	L'Escale	2015-2016	R	HAUTS DE CHY	Ville de Chy	97 228	13 500	2500	24 046						11 000		
Forum cinémas	Ciné plein air	2015-2016	R	TOUS QUARTIERS	CHY M	43 449	19 000	2000				17 000					
Ludotheque les hauts de Chambéry	Place aux jeux - L'école en jeu -Samedi on va jouer (Ma cabane)	2015-2016	R	HAUTS DE CHY	Ville de Chy	31 174	14 500	5000				2 500			7 000		
AQCV	Droit au répit / aux vacances pour tous	2015-2016	R	TOUS QUARTIERS	Ville de Chy	27 845	1 000	1000									
Conseils citoyens	(en attente de dossier Commune Chambéry)	2016					31 269	31269									
Cognin	Soutien à la parentalité	2015-2016	N	COGNIN	CHY M	9 770	0										
CSAB Biollay	Animation de rue	2015-2016		non retenu 2016	Ville de Chy	17 750	0										
ADDCAES	Accès aux droits	2015-2016		non retenu 2016	Etat	21 250	0										
ADDCAES	Soutien socio-juridique aux migrants âgés	2015-2016		non retenu 2016	Etat	6 000	0										
MJC	Radio Appel ON AIR	2015-2016		non retenu 2016	Ville de Chy	40 170	0	0									
Sous total lien social et citoyenneté						146 831	76 131	35 526	0	0	49 200	4 000	0	24 300	21 500	15 000	

Prévention de la délinquance - Médiation																	
Chambéry Savoie BD	Quitte ta violence pour te battre	2015-2016	R	HAUTS DE CHY	CHYM	5 000	4 500					4500					
Régie+	Correspondants de nuit	2015-2016	R	TOUS QUARTIERS	CHYM	695 241	335 200					248000			87 200		CAH-Saiem : 76 278 € OPAC : 16 661 € ICF Sud Est : 1 687 € Autres communes : 38 602 € FIPD prévisionnel : 80 000 €
La Motte servolex	Médiation nocturne	2015-2016	R	LA MOTTE SERVOLEX	CHYM	57 500	15 119					15 119					
Cognin	Médiation nocturne	2015-2016	R	COGNIN	CHYM	32 590	13 036					13 036					
La Sauvegarde - SEAS	Impulsion	2015-2016	N	HAUTS DE CHY	Ville	25 718	9 000					5000			4 000		
CSAB Biollay	un chantier pour un projet	2015-2016	R	CHAMBERY	Ville de Chy	17 300	6 750	3000				1 750			2 000		
AQCV	chantiers écocitoyens	2015-2016	R	TOUS QUARTIERS	CHYM	89 375	28 570	3000		7 570		16000		5000	2 000		
Barby	Chantiers éducatifs	2015-2016	R	BARBY	CHYM	4 500	2 100	1000				1100					
SIVOM canton de Cognin	JOBS d'été	2015-2016	R	COGNIN / JACOB BELLECOMBETTE	CHYM	11 650	1 200					1200					
La Sauvegarde - SEAS	Petits jobs	2015-2016	R	CHAMBERY	Ville/CHYM	23 250	6 900	3000				3900					
Chambéry 73	soir et sport en vie	2015-2016	R	HAUTS DE CHY BIOLLAY	Ville de Chy (2015-2016)	20400	4 000	2000							2 000		
SOS FE VIOLENCES	Accueil de jour, aides aux victimes	2015-2016	R	AGGLO	Ville de Chambéry/CHYM	120 030	4 500					4500				2 500	
ARSAVI73	Intervenant social en police et gendarmerie	2015-2016	R	AGGLO	Ville de Chambéry / CHYM	27 355	5 500					3500			2 000		
Cognin	Lutte contre la délinquance	2015-2016	N	COGNIN	CHYM	50 050	4 515					4 515					
La Sauvegarde - SEAS	loi en 2 roues	2015-2016	R		NON RETENU		0										
Le Nid38	Lutter contre la prostitution : Aller à la rencontre et accompagner les personnes en situation de prostitution dans la savoie en lien avec les partenaires locaux	2015-2016	N		NON RETENU		0										
Sous total Prévention de la délinquance						440 890	12000	0	7 570	0	322 120	0	5 000	99 200	2 500		

Education-parentalité																	
ADDOCAES	CREFE	2015-2016	R	TOUS QUARTIERS	CHYM (+Etat)	41 000	6 500	4000				2 500					
Collège Côte Rousse	DIRED	2015-2016	R	HAUTS DE CHY BIOLLAY BELLEVUE	Etat	192 500	184 000	178000				6 000				6 000	
AFEV	Accompagnements individualisés et lien aux familles	2015-2016	R	HAUTS DE CHY BIOLLAY BELLEVUE	Ville (+Etat)	84 992	22 500	12000	12 000			3 500				7 000	
EVS Chataigniers pour tous	Réussite éducative	2015-2016	N	HAUTS DE CHY	Ville	40 830	2 000									2 000	
Ma chance moi aussi	Ma chance moi aussi	2015-2016	N	HAUTS DE CHY		510 920	5 000		16 240			5 000					
Collège cote rousse	Médiation par les pairs	2015-2016	N	HAUTS DE CHY	Ville (+Etat)	5 745	5 745	5745									
ME Biollay - le refuge des loupiots	Ludo des loupiots	2015-2016	N	BIOLLAY	Ville de Chy	29 129	4 000	3000								1 000	
ME la gaminière	La ludothèque espace jeux	2015-2016	R	BELLEVUE	Ville	6 670	4 500	3000								1 500	
EVS Chataigniers pour tous	Baby-gym	2015-2016	N	HAUTS DE CHY	Ville	20 250	5 500	3000	6 749							2 500	
AFEV	volontaires en résidence	2015-2016	N	HAUTS DE CHY BIOLLAY	Ville (+Etat)	11 700	3 000		2700							3 000	6 000
FCPE 73 - Collectif	Avec notre collège	2015-2016	N	HAUTS DE CHY	Etat	25000 (2015-2016)	1 000	1 000									
CSC Combes	Université populaire des parents	2015-2016	R	HAUTS DE CHY	Ville	44 298	6 329	6 329	18 936								
CSC Pugnet	Actions jeunesse	2016		HAUTS DE CHY			5 500	5 500									
Sport dans la ville	But en or 2017 Investissement PAS DE DOSSIER	2016	N	HAUTS DE CHY	Chy M VLCB		0										
CSC Pugnet	prévention jeunesse	2015-2016	R	HAUTS DE CHY	Ville de Chy	117 594	0										
CSC Combes	Jeunesse	2015-2016	R	HAUTS DE CHY	Ville de Chy	113 749	0										
ME Château du talweg	espace collégiens	2016	R	HAUTS DE CHY	Ville		0										
FACE	Graine d'entreprises	2016	N	HAUTS DE CHY	2015		0										
CIDFF	action sensibilisation des scolaires	2016	N		pas de dépôt de dossier		0										
FACE	TEKNIK	2016	N		NON RETENU		0										
CSF	Entraide scolaire	2016	N	TOUS QUARTIERS	NON RETENU		0										
Sous total Education parentalité							255 574	221 574	56 625	0	0	17 000	0		0	17 000	12 000

Sports et Culture																	
MJC	Médiation culturelle	2015-2016	R	HAUTS DE CHY BIOLLAY BELLEVUE BARBY	Ville de Chy	46 150	13 000	8000								5 000	28 000
Bibliothèques municipales de Chambéry	Développement des bibliothèques de rue sur le territoire chambérien	2016	N	HAUTS DE CHY BIOLLAY BELLEVUE	Ville de Chy	16 100	5 000	2000								3 000	
CAFE BIOLLAY	Développer des actions de proximité avec les habitants pour favoriser l'accès à la pratique culturelle	2015-2016	N	BIOLLAY	Ville de Chy	39 396	5 000	5 000									5 000
ME Biollay - le refuge des loupiots	stages culturels et immersion culturelle	2015-2016	R	BIOLLAY	Etat	7 495	4 500	3000								1 500	
The Posse 33	Espace "cultures urbaines"	2016	N	HAUTS DE CHY	Ville de Chy (+Etat)	125 428	11 000	3000	4356							8 000	35 000
Cité des arts	atelier arts plastiques/musiques actuelles/orchestre numérique/Pratique vocale	2016	N	HAUTS DE CHY	Ville de Chy	15 000	15 000									15 000	
PDG et compagnie	Trophée d'Impro Culture et Diversité	2015-2016	N	HAUTS DE CHY	Ville de Chy (+Etat)	13 264	1 500	1500									
USEP	Les samedis au ski avec l'USEP	2015-2016	R	HAUTS DE CHY BIOLLAY	Ville de Chy	19 800	4 000	4000									
CCAS de Chambéry- Eninette	Accès à la culture des publics défavorisés	2016	N	BARBY	Ville de Chy	8 300	2 000					2 000					
Jaco Rando	Découverte du milieu montagnard	2016	N	JACOB BELLECOMBETTE	CHY M	4 210	2 000					2 000					
SIVU EJA V La Ravoire	La montagne pour tous	2016	N	SAINT BALDORH LA RAVOIRE BARBERAZ	CHY M	14 098	1 000					1 000					
FRADNESS	Promotion de la danse urbaine	2015-2016	R		Etat	29 450	0										
ADOMA	actions culturelles participatives et citoyennes	2016	N		Ville de Chy	1 300	0										
FRADNESS	Festival 2015	2015	R		CHYM		0										
The Posse 33	Réalisation d'un court métrage	2015	N	HAUTS DE CHY	Etat		0										
FACIM	Les portes du temps	2015-2016	R	AGGIO	Ville de Chy (+Etat)		0										
CSC Biollay	Bibliothèque associative du Biollay	2015-2016	R	BIOLLAY	NON RETENU		0										
Sous total Sports et Culture							64 000	26500	4 356	0	0	5 000	0		0	32 500	68 000

Santé																
Pôle de santé	coordination ASV	2015-2016	R	HAUTS DE CHY BIOLLAY	Etat-Ville	81 200	2 000		19 610			2 000				
Le Pélican	Prévenir les conduites addictives et les conduites à risque dans les quartiers prioritaires et les quartiers en veille active.	2015-2016	R	HAUTS DE CHY BIOLLAY BELLEVUE	Ville-CHYM	13 464	9 000					9 000				1 800
ANPAA	Actions de prévention et d'accès aux soins en addictologie sur les quartiers politique de la ville.	2015-2016	R	HAUTS DE CHY BIOLLAY BELLEVUE	Ville-CHYM	12 000	5 500					5 500				1 425
Pôle de santé	Participation à la santé des habitants en QPV	2015-2016	N	HAUTS DE CHY BIOLLAY BELLEVUE	NON RETENU		0									
Pôle de santé	santé environnementales femmes enceintes et jeunes enfants	2015-2016	N	HAUTS DE CHY BIOLLAY BELLEVUE	NON RETENU		0									
Pôle de santé	santé communautaire mobilisation des habitants	2015-2016	N	HAUTS DE CHY BIOLLAY BELLEVUE	NON RETENU		0									
Sous total Santé							16 500	0	19 610	0	0	16 500	0	0	0	3 225

Sous total pilier cohésion sociale																
							923 795	336 205	116 117	7 570	0	409 820	4 000	0	29 300	170 200
Evaluation																
Total de l'ensemble des piliers (€)							1 165 059	1 078 282	399 192	142 174	42 570	0	451 320	22 276	0	36 300

Annexe 3 : DONNEES DE MDP

Thèmes	Indicateurs	Année	NQP Biollay Bellevue	NQP Les Hauts de Chambéry	Ville de Chambéry	CA Chambéry métropole
Population	Nombre d'habitants	2013	3 650	6 270	59 490	127 027
	Répartition de la population par CSP	2014				
	0 à 14 ans	2010	21,2%	25,9%	18%	17%
	15 à 24 ans	2010	15,9%	14,1%	15%	14%
	25 à 59 ans	2010	43,8%	45,6%	44%	45%
	60 à 74 ans	2010	10,6%	10,5%	13%	15%
	75 ans et plus	2010	8,5%	3,9%	10%	9%
Revenu	Taux de pauvreté (au seuil de 60 %)*	2013	34,2%	39,0%	17%	11%
	% de ménages imposés	2013	31,8%	25,3%	43% (2015)	49% (2015)
	Revenu fiscal (déclaré) médian par Unité de Consommation (UC)	2013	11 660	10 166	19 126	21 512
Prestations sociales*	Part des allocataires dont le revenu est constitué à + de 50% de prestations sociales	2016	33%	36%	24,0%	20%
	Part des allocataires couverts par le RSA	2016	17,0%	19,0%	11,0%	9,0%
Santé	Taux de couverture de la population CNAM par la CMUC	2012	21%	22%	10%	
	Nombre de médecins généralistes	2016	1	13	89	435
Emploi	Nombre total de demandeurs d'emploi (catégories A,B et C)	31.12.2016	480	937	5490	10124
	Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (> 2 ans)	31.12.2016	105 (22%)	195 (21%)		1953 (19%)
	Demandeurs d'emplois de moins de 26 ans	31.12.2016	66	124	730	1337
	Demandeurs d'emplois de 26 à moins de 50 ans	31.12.2016	303	644	3 670	6 594
	Demandeurs d'emplois de 50 ans et plus	31.12.2016	111	169	1 090	2 193
	% de femmes sans emplois	31.12.2016	46%	40%	45%	48%
	Nombre d'entreprises par quartier					
	Nombre de création d'entreprises dans l'année (pole emploi annuellement)					
	Effectifs écoles maternelles	2016/2017	197	615	1 879	
	Effectifs écoles élémentaires	2016/2017	202	761	2 888	
	Effectifs collèges		/	373	3 525	6 721
	Effectifs lycées	2016/2017	/	444	5 653	6 720
	% d'élèves en retard scolaire à l'entrée en 6ème					
	Part de la population sans diplôme ou avec un diplôme niveau inférieur au BAC	2010	70,40%	75,20%	49,7%	47,2%
	Part de la population avec un diplôme niveau BAC	2010	13,3%	13,8%	17,2%	18,1%
	Part de la population avec un diplôme niveau BAC+2 ou supérieur	2010	16,2%	11,0%	33,1%	34,7%
Logement	Nombre de logements locatifs sociaux	2016	1498	2561	8229	12468
	Part de logements locatifs sociaux au sens de la loi SRU	2016			32,9%	24,7%
	% de vacance	2016	4,7%	6,4%		
	Part des allocataires CAF bénéficiant d'une allocation logement (ALS, APL)	2016	79%	76%	67%	38%
Sécurité	Nombre d'atteinte aux biens	2016	ZSP : 505		2232	3249
	Nombre d'atteinte aux personnes	2016	ZSP: 116		618	835
	Données non disponibles à l'échelle des QPV					
	Indicateurs proposés par le CGET					

* seuil de pauvreté = correspond à 60 % du revenu médian soit 1 000 € pour une personne seule en 2013